



Révision du SCoT du Pays Vallée de la Sarthe valant PCAET

*Séminaire des élus
13 octobre 2026*



- 1. Introduction à la révision**
- 2. La ligne directrice du diagnostic stratégique**
- 3. Les 4 séquences d'entrées diagnostiques**



1. La révision du SCoT : vers un SCoT climatique



SCHÉMA

Qui définit les grandes orientations de l'aménagement du territoire à long terme.

C'est la référence unique (document intégrateur) pour les documents d'urbanisme locaux qui détermineront, notamment le droit à construire

DE COHÉRENCE

Il porte une Vision partagée de l'avenir du territoire à 2040 (à 20 ans)

Il met en musique les thématiques du développement local : logement, économie, déplacement, tourisme, etc.

TERRITORIALE

Il concerne les 62 communes du Pays Vallée de la Sarthe

C'est un document d'aménagement du territoire = il donne donc lieu à une vaste traduction spatiale – cartographiée / localisée / territorialisée

Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Le SCoT, un document de planification porteur d'une vision d'aménagement du territoire du Pays Vallée de la Sarthe.



Le territoire :

- 3 communautés de communes
- 62 communes
- 78 000 habitants

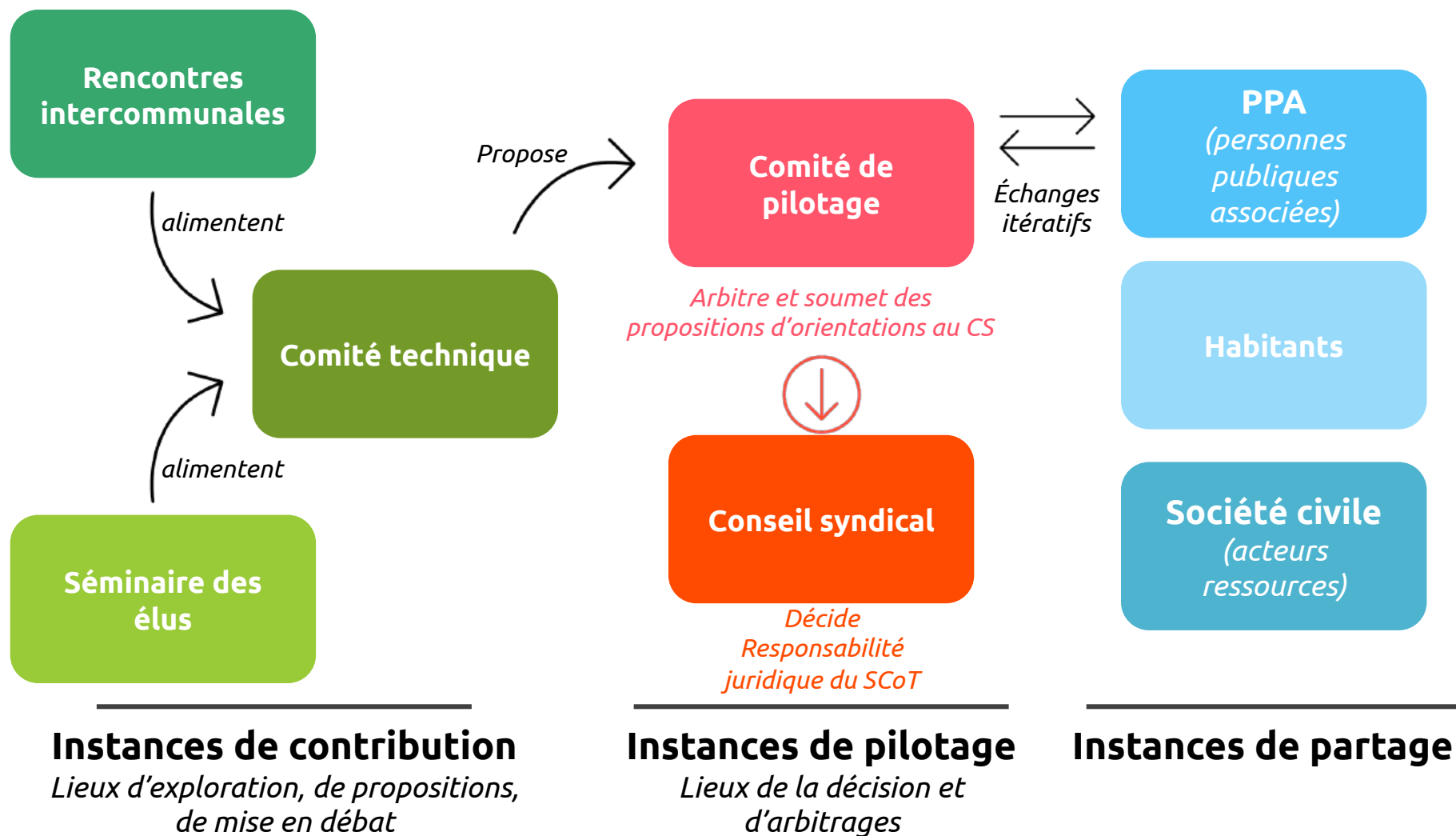
LBN Communauté : 29 communes

CC Pays Sabolien : 17 communes

CC du Val de Sarthe : 16 communes



Gouvernance : qui travaille sur la révision du SCoT ?



Planning de la révision du SCoT

SÉMINAIRE DES ÉLUS DU TERRITOIRE Plénière + ateliers thématiques

13 octobre 2026

décembre 2025

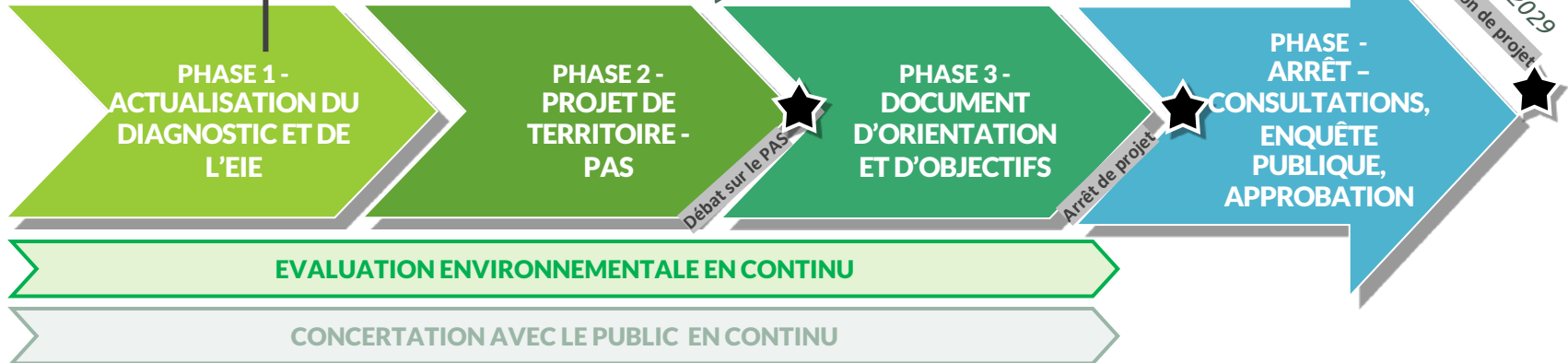


décembre 2026

Juillet-septembre
2027

Mars 2028

juin 2029
Approbation de projet



D'où partons-nous ?

Quelles dynamiques sont à l'œuvre sur le territoire ?

→ Sensibilisation / formation

→ Ecoute du territoire

Où voulons-nous aller ?

Quelle vision du territoire projetons-nous pour les 20 prochaines années ?

→ Approche prospective, élaboration du projet de territoire

Comment faisons-nous ?

Quels outils mettons-nous en place pour aboutir à notre projet ?

→ Déclinaison opérationnelle

Bilan de la concertation, et arrêt de projet (justification des choix)

Phase administrative

CDPENAF/Commissaire enquêteur

Finalisation



3. Un nouveau contexte qui approfondit le contenu du SCoT

Les objectifs de la révision du SCoT

Les Grands constats du bilan du SCoT



- Une trajectoire démographique en retrait par rapport aux ambitions initiales, **avec un ralentissement de la croissance** et une évolution des besoins liée notamment au vieillissement.



- Une dynamique résidentielle moins soutenue qu'anticipé, avec **une production de logements inférieure aux objectifs fixés** par le SCoT.

- **Une consommation foncière restée importante malgré le ralentissement** démographique et résidentiel, qui interroge l'efficacité du modèle de développement actuel.

Les objectifs de la révision



Intégrer le réchauffement climatique dans le projet territorial et anticiper ses effets sur les populations, les ressources, les activités et les paysages.

- Intégrer les transitions dans un projet cohérent : sobriété foncière, énergie, mobilités, renaturation, adaptation et évolution des modes de production.



- Adapter le modèle de développement aux trajectoires observées : prendre acte du ralentissement démographique, du vieillissement et de l'évolution des besoins pour construire un projet plus réaliste et résilient.

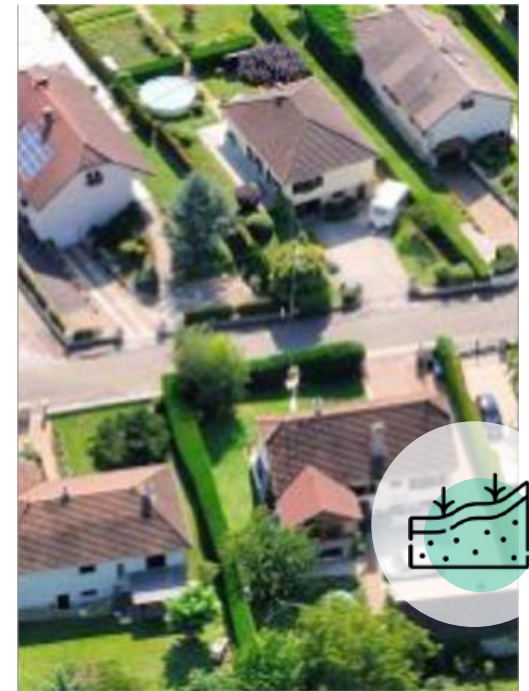
Les objectifs de la révision du SCoT



Accompagner les transitions démographiques et **garantir un cadre de vie sain, sûr et adapté** aux besoins de ses usagers



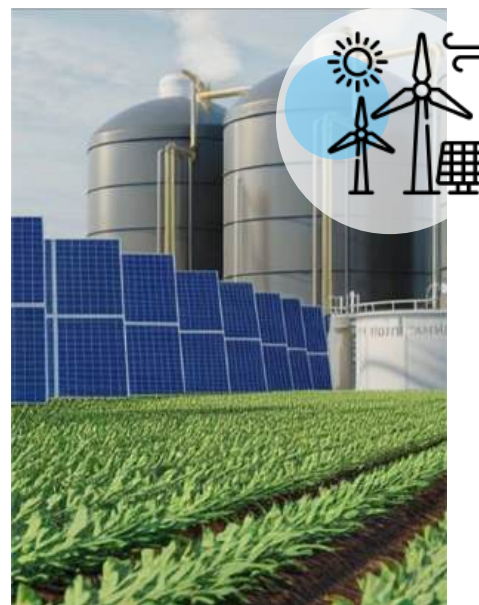
Enrayer la perte de biodiversité et améliorer le fonctionnement écologique des milieux



Limitier la consommation d'espaces naturels et réduire l'artificialisation
Intégrer la trajectoire ZAN



Limitier les émissions de gaz à effet de serre et anticiper les **adaptations aux effets du changement climatique**



Développer la production d'énergies renouvelables
pour participer au mix énergétique nationale.

Prendre en compte les études et politiques publiques déjà portées par le Pays



Quelques données cadres

76 490

hab.



29 720

emplois



89

*emplois pour 100
actifs occupés*



**À requestionner sous l'angle d'un
Scénario à +4°C**

1

*canicule tous
les 2 ans*



+25 à 50

*d'impacts géotechniques
des sécheresses à 2050*



de 4 à 2

*saisons, sèche /
humide*



Quel territoire à horizon 2050 ?

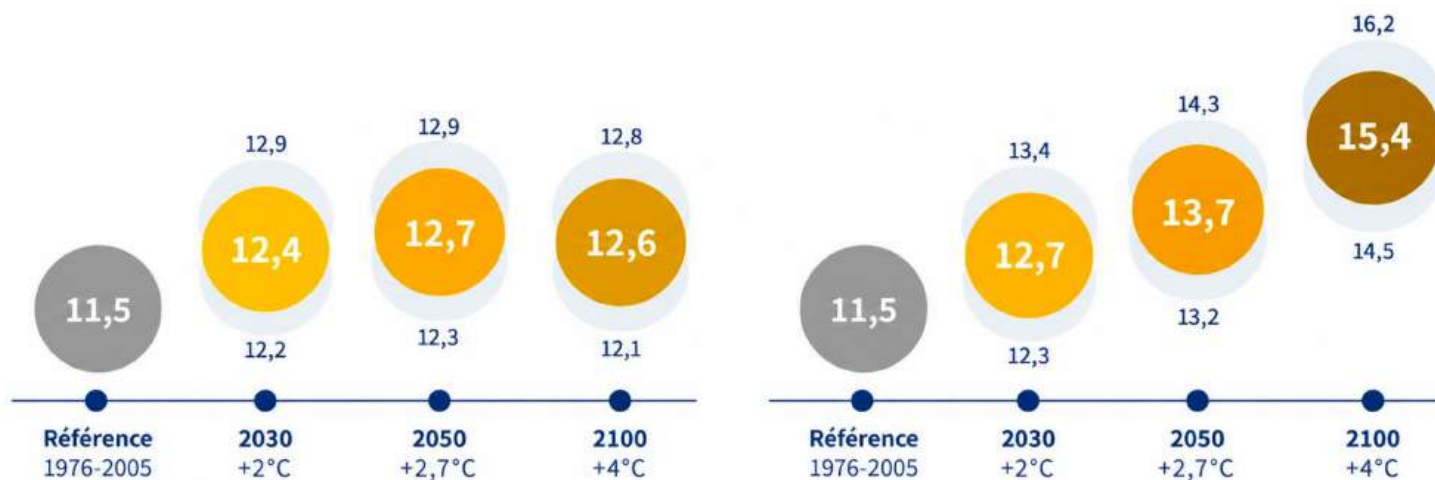
Quelques éléments de cadrage



SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DE LA TEMPÉRATURE ANNUELLE MOYENNE DANS LE PAYS VALLEE DE LA SARTHE

RCP 2.6 (émissions fortement réduites)

RCP 8.5 (émissions élevées)



Modélisations climatiques réalisées dans un rayon de 30 km autour de la commune de Chantenay-Villedieu, point GPS : 47° 55' 0.02" N · 0° 10' 0.01" O

@GIEC Pays de la Loire/ Comité 21, 2026



Quel territoire à horizon 2050 ?

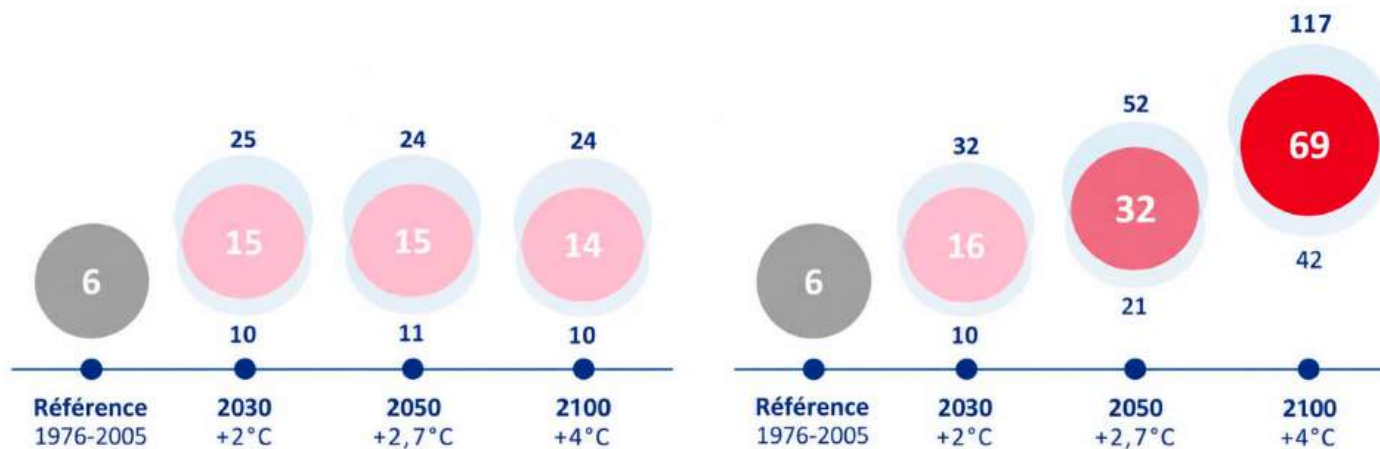
Quelques éléments de cadrage



SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOURS DE VAGUES DE CHALEUR DANS LE PAYS VALLEE DE LA SARTHE

RCP 2.6 (émissions fortement réduites)

RCP 8.5 (émissions élevées)



Modélisations climatiques réalisées dans un rayon de 30 km autour de la commune de Chantenay-Villedieu, point GPS : 47° 55' 0.02" N · 0° 10' 0.01" O

@GIEC Pays de la Loire/ Comité 21, 2026



Quel territoire à horizon 2050 ?

Quelques éléments de cadrage

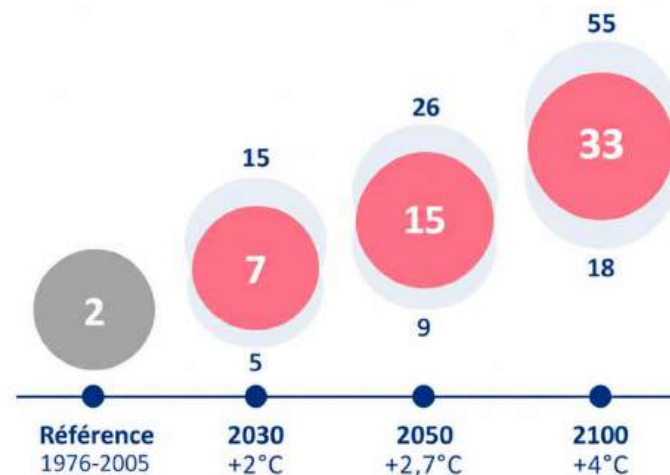


SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DU NOMBRE DE NUITS TROPICALES DANS LE PAYS VALLEE DE LA SARTHE

RCP 2.6 (émissions fortement réduites)



RCP 8.5 (émissions élevées)



Modélisations climatiques réalisées dans un rayon de 30 km autour de la commune de Chantenay-Villedieu, point GPS : 47° 55' 0.02" N · 0° 10' 0.01" O

@GIEC Pays de la Loire/ Comité 21, 2026



Quel territoire à horizon 2050 ?

Quelques éléments de cadrage



VULNERABILITES DU TERRITOIRE



Quel territoire à horizon 2050 ?

Quelques éléments de cadrage



INDICATEURS DE SENSIBILITE – ENJEUX SOCIOECONOMIQUES

	LBN Communauté	CC du Pays Sabolien	CC du Val de Sarthe
 + 80 ans en 2023	1189 (6,7% de la population)	1996 (7% de la population)	1565 (5,2% de la population)
 Familles monoparentales (Nombre de ménages)	528 (6,8% des ménages)	1131 (9% des ménages)	923 (7,2% des ménages)
 Nombre de ménages en situation de précarité énergétique liée au logement	341 (4,5% des ménages)	1068 (8,7% des ménages)	353 (2,8% des ménages)
 Nombre de passoires énergétiques	3164 (34,5% du parc résidentiel)	3631 (25,4% du parc résidentiel)	3782 (27,1% du parc résidentiel)
 Part des logements à rénover d'ici 2050	87,1%	84%	82,4%

@GIEC Pays de la Loire/ Comité 21, 2026 – À partir des données : INSEE, ADEME



4. Les séquences diagnostiques

Séquence 1 :

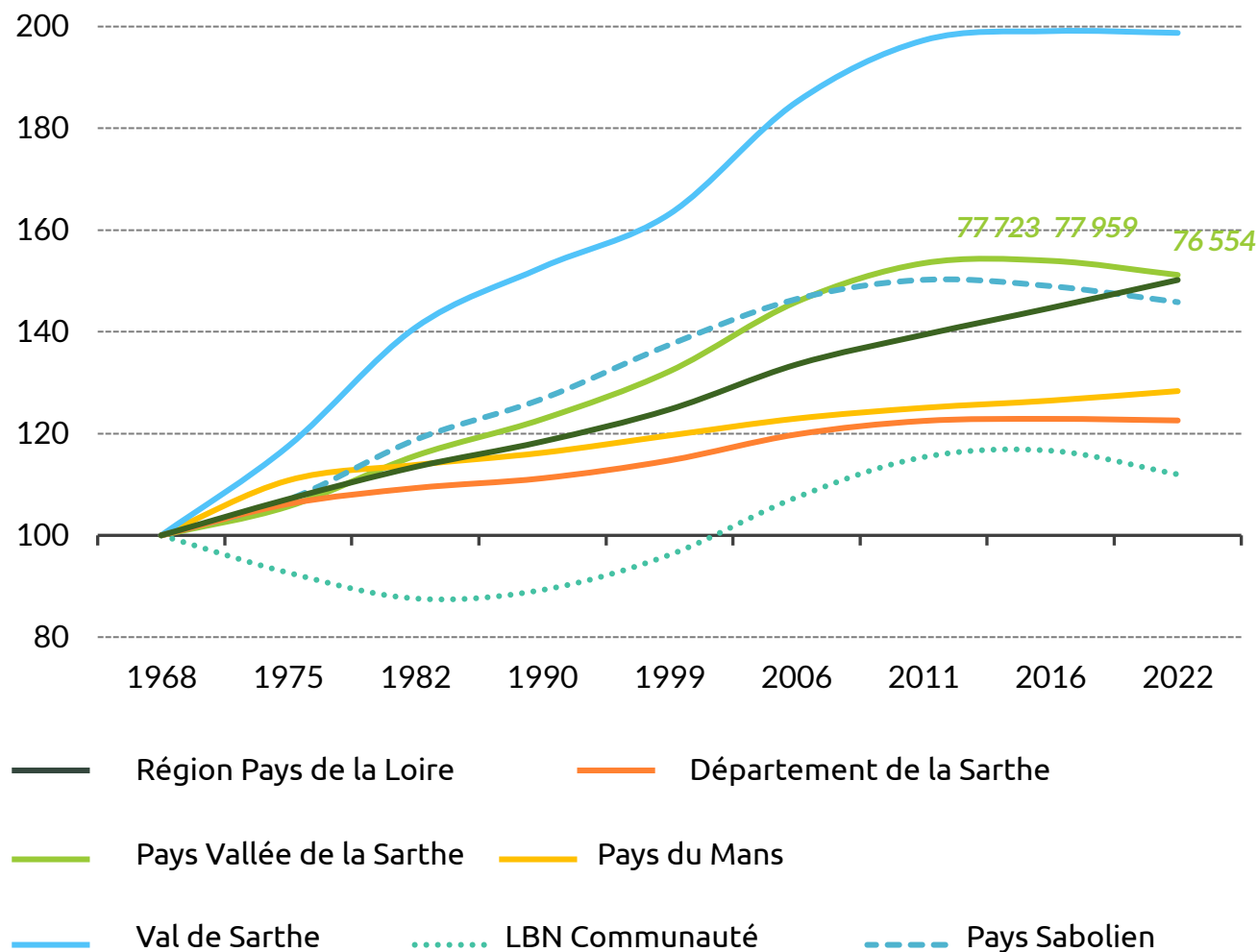
Quelles conditions de vie dans un territoire en transitions ?

Une dynamique démographique qui modifie progressivement les besoins

Depuis déjà une décennie, la population municipale stagne partout dans le Pays Vallée de la Sarthe, et a même engagé un repli sur la dernière période.

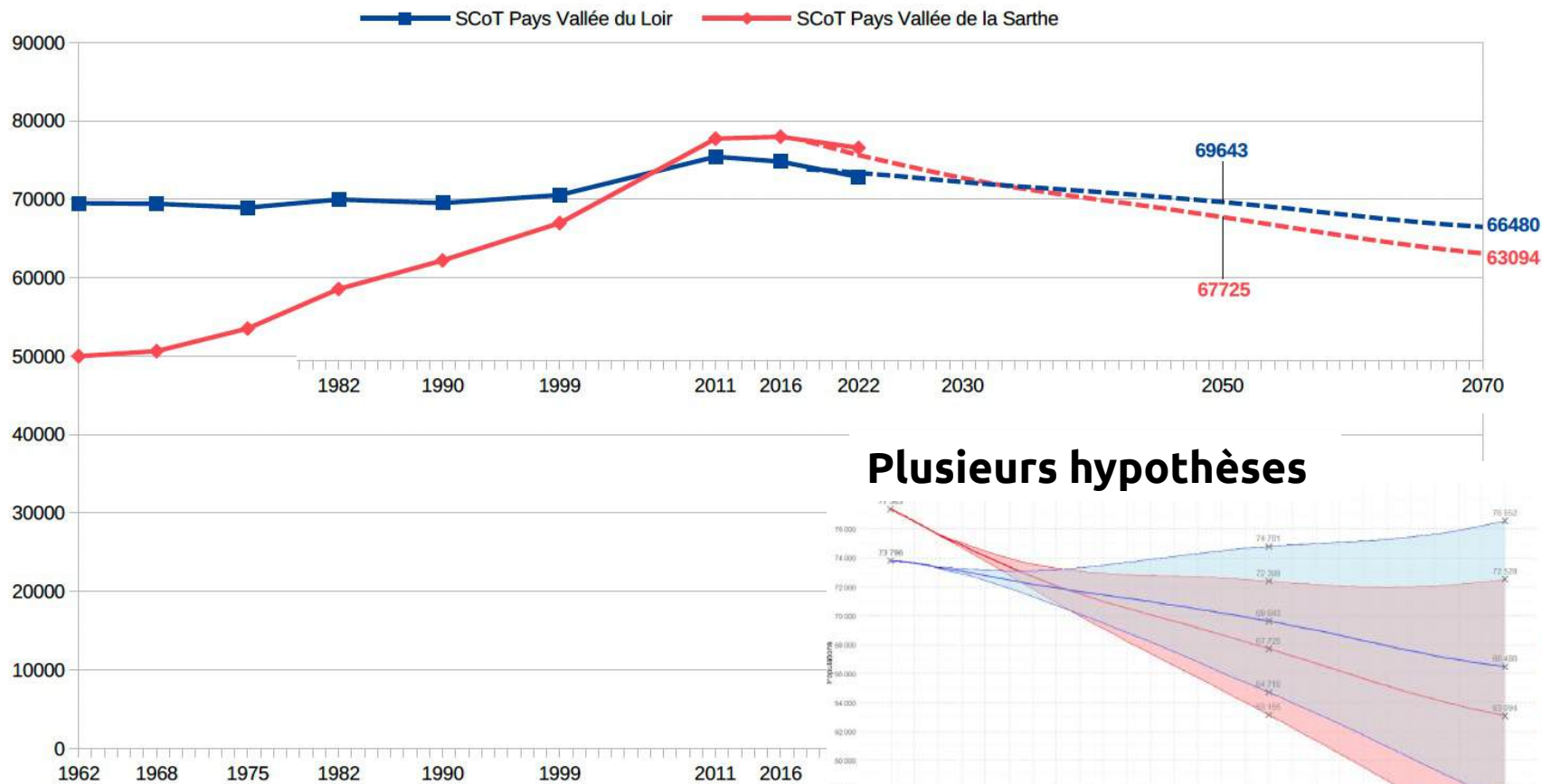
Les projections démographiques estiment pour 2050 une évolution de la population entre **+985 à -9 080 habitants** par rapport à 2018 (le pic démographique).

Evolution de la population en base 100 depuis 1968

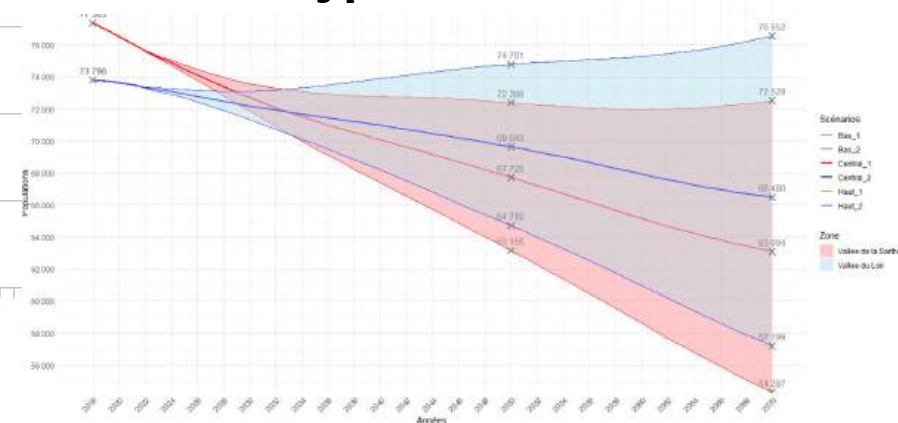


Une baisse démographique qui est appelée à se poursuivre

Perspectives démographiques

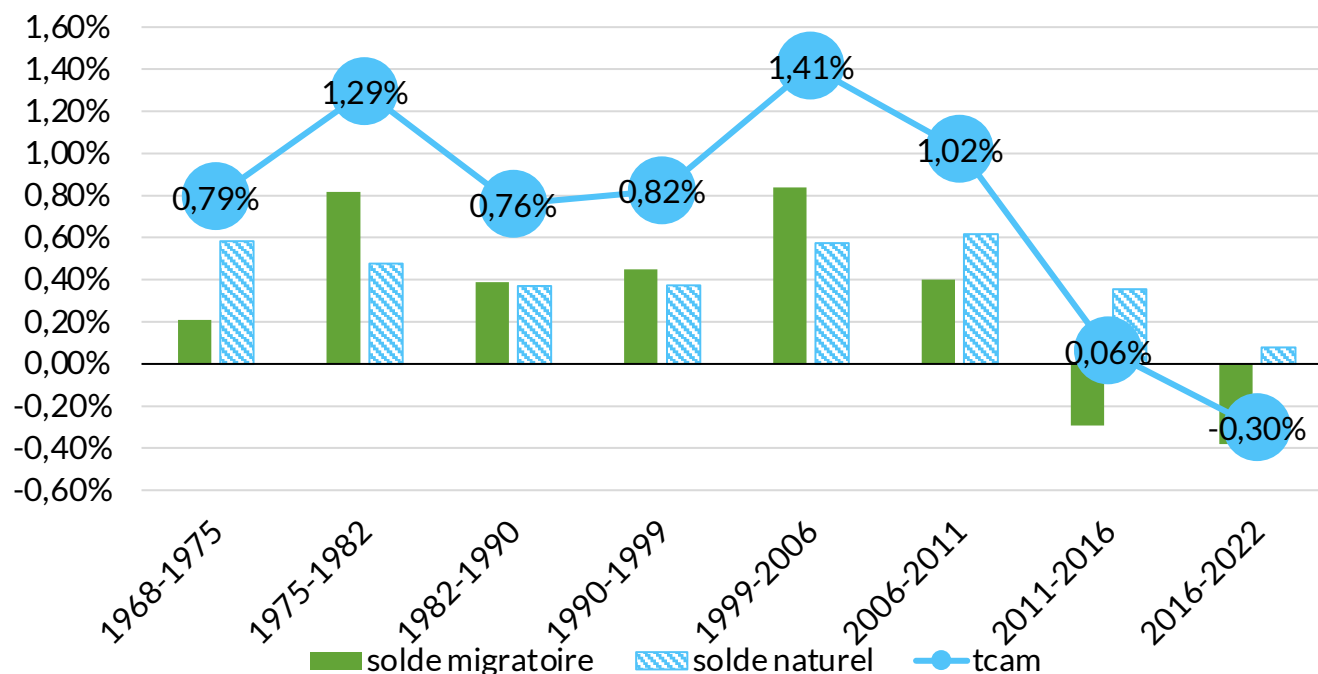


Plusieurs hypothèses



Une dynamique démographique qui modifie progressivement les besoins

Evolution des composantes démographiques
du Pays Vallée de la Sarthe



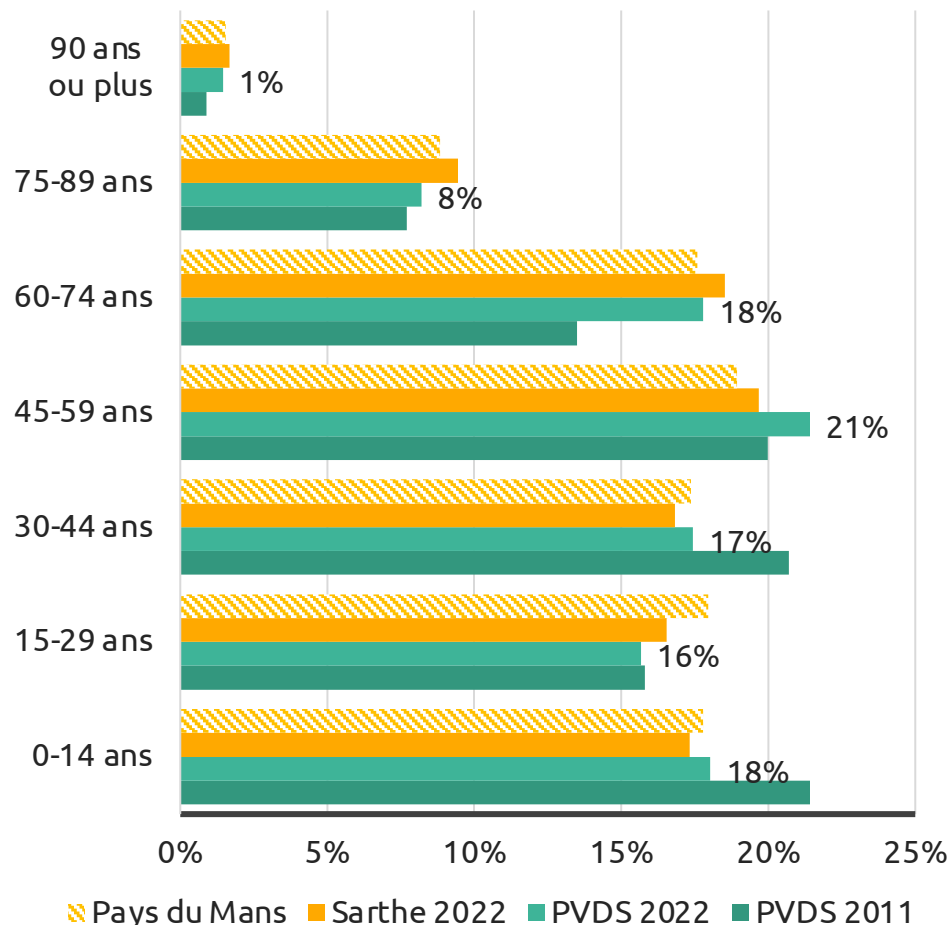
Le **bascullement démographique** est engagé dès 2011 sous l'effet :

- d'abord d'un **déficit des entrées / sorties**, questionnant la capacité à attirer et retenir les populations,
- ensuite par le **ralentissement du solde naturel**, qui ne compense plus le déficit migratoire.

L'évolution tendancielle de ce dernier point laisse craindre **une accélération de la baisse de population dans les années à venir ?**

Une dynamique démographique qui modifie progressivement les besoins

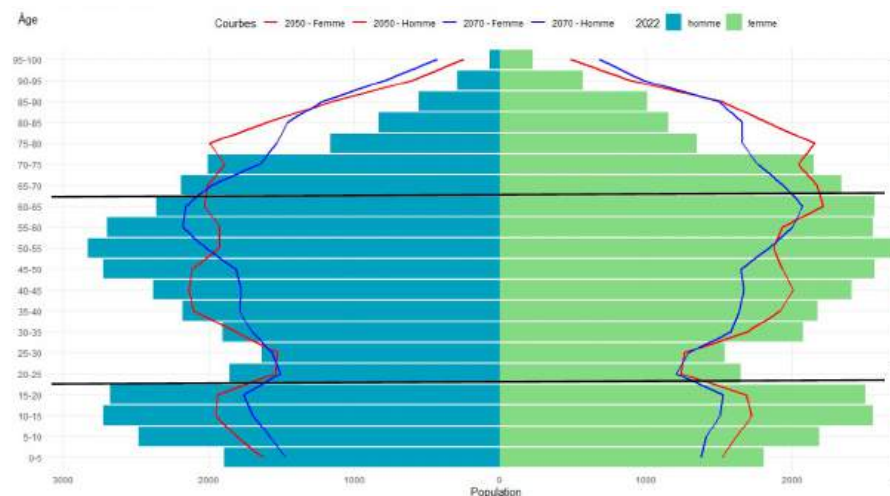
Population par classes d'âges en 2022



Par rapport à la Sarthe ou le Pays du Mans, le Pays Vallée de la Sarthe **présente un profil de population plus jeune.**

Le vieillissement de la population est engagé : accroissement rapide des 60 ans et plus, diminution des moins de 15 ans.

Pyramide des âges du Pays Vallée de la Sarthe 2022 et projetée à 2050 et 2070

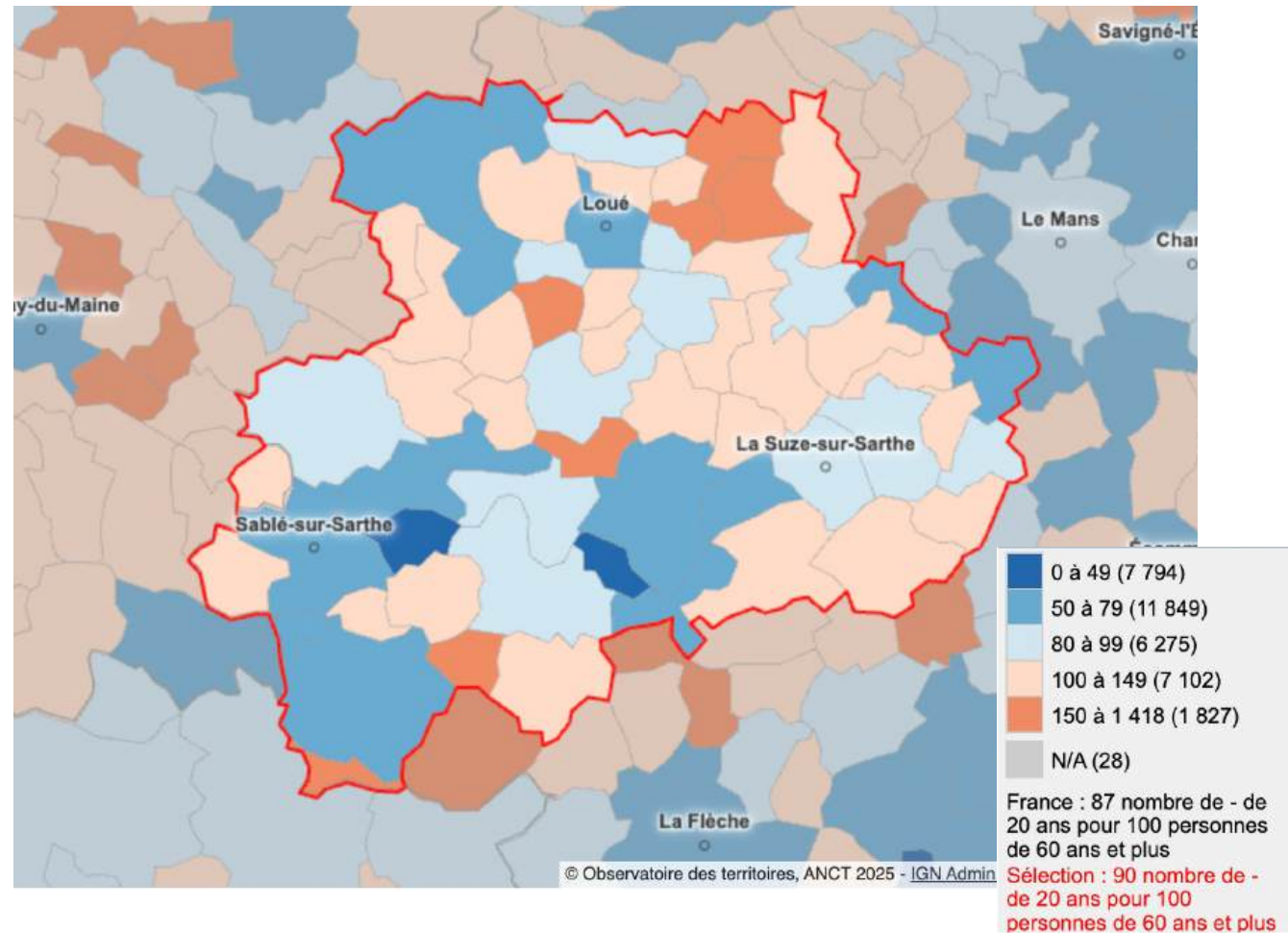


Une dynamique démographique qui modifie progressivement les besoins

Indice de jeunesse en 2022 (Nb moins de 20ans / Nb plus de 60 ans)

La population demeure jeune, notamment dans les communes périurbaines des pôles urbains du Pays.

Le vieillissement **ne s'appuie pas sur les mêmes leviers dans les intercos du Pays VDS** : forte croissance des 45 ans et + à LBN Comé, baisse des moins de 45 ans dans le Val de Sarthe, profil plus équilibré sur le Pays sabolien.

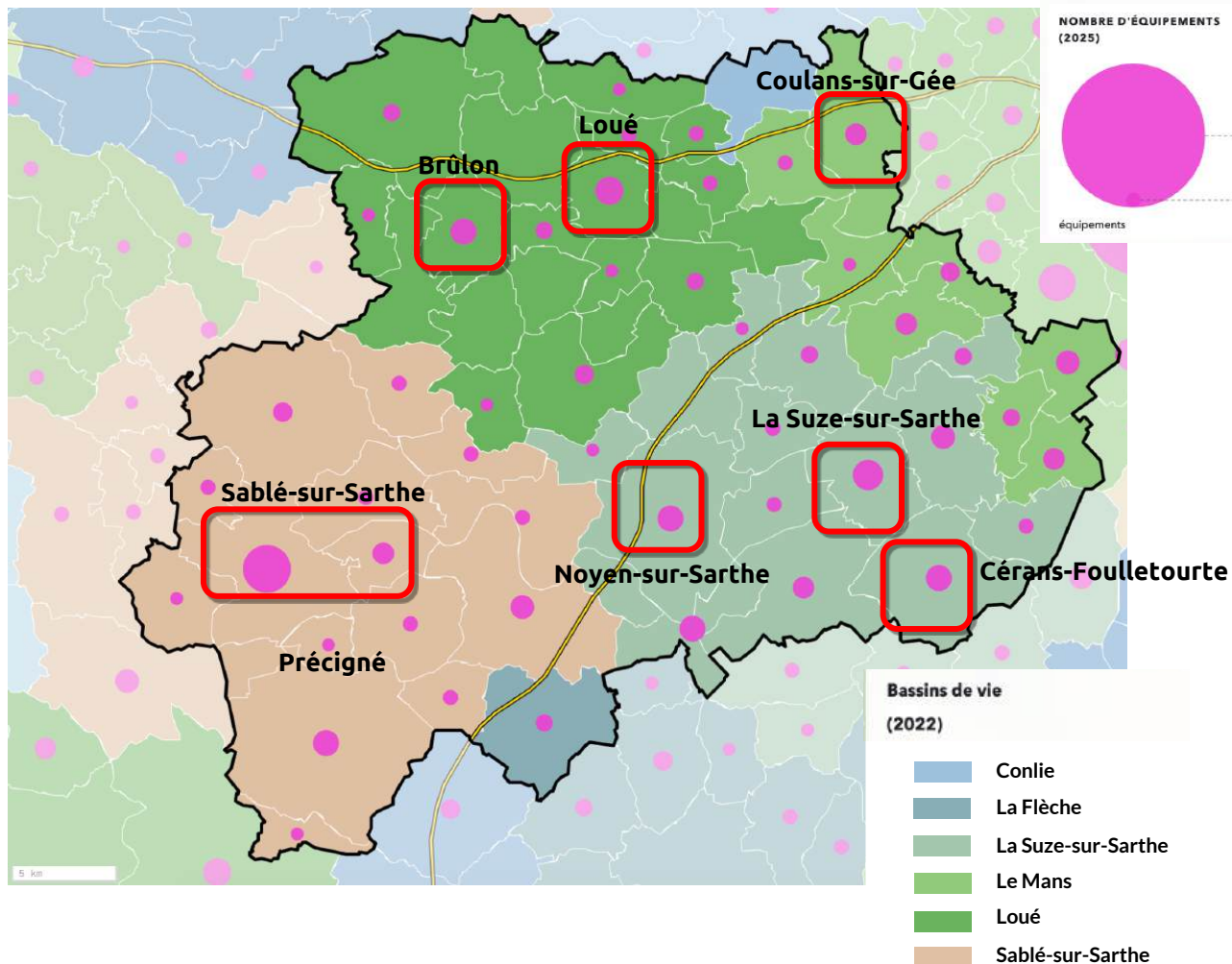


Une organisation territoriale favorable à la proximité

Nombre d'équipements par commune et bassins de vie (Source : BPE2024, atopia)

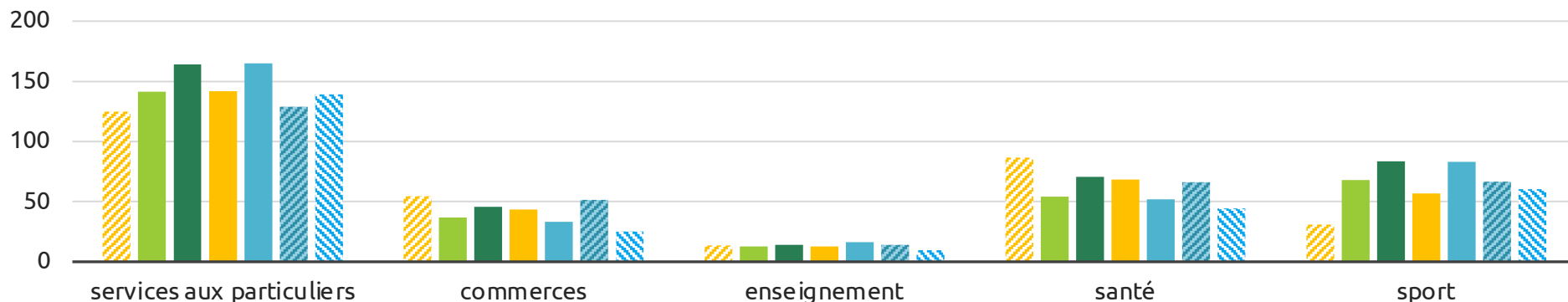
Le fonctionnement du quotidien du Pays Vallée de la Sarthe **s'appuie sur plusieurs bassins de vie de proximité et armature multipolaire** structurée autour de Sablé-sur-Sarthe / Solesmes et des pôles de proximité locaux : Loué, Noyen, Brûlon, Coulans-sur-Gée, La Suze, Cérans-Foulletourte.

L'influence de l'agglomération mancelle est limitée aux franges est du Pays VDS.



Une organisation territoriale favorable à la proximité

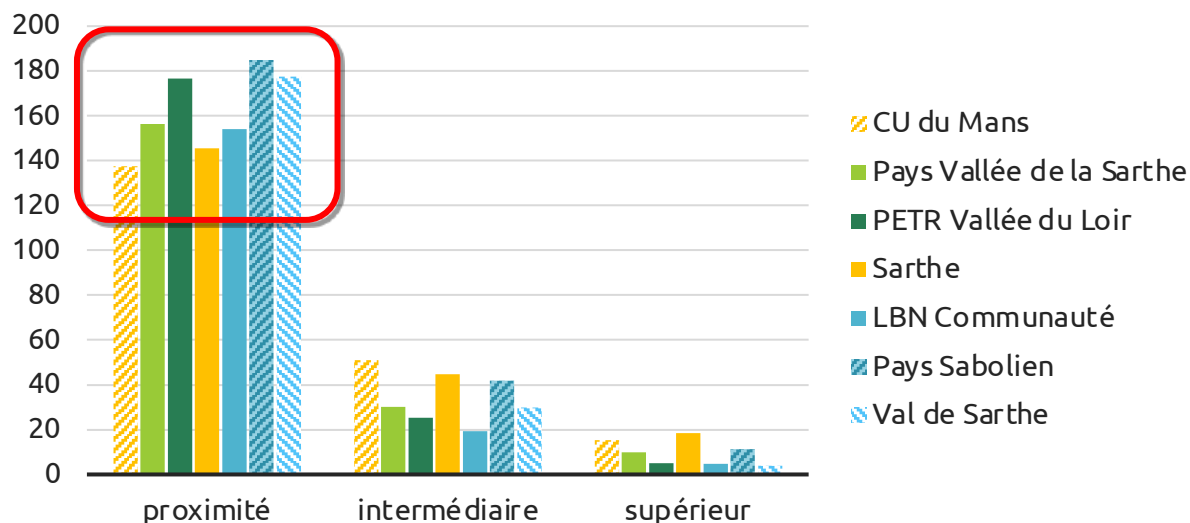
Taux d'équipements par domaine, en 2024



L'atout du Pays Vallée de la Sarthe : la plus forte présence **des équipements de proximité** par rapport à la Sarthe ou la CU du Mans, quelle que soit l'échelle (Pays et EPCI).

Mais des besoins, en particulier l'offre de santé (accès aux soins).

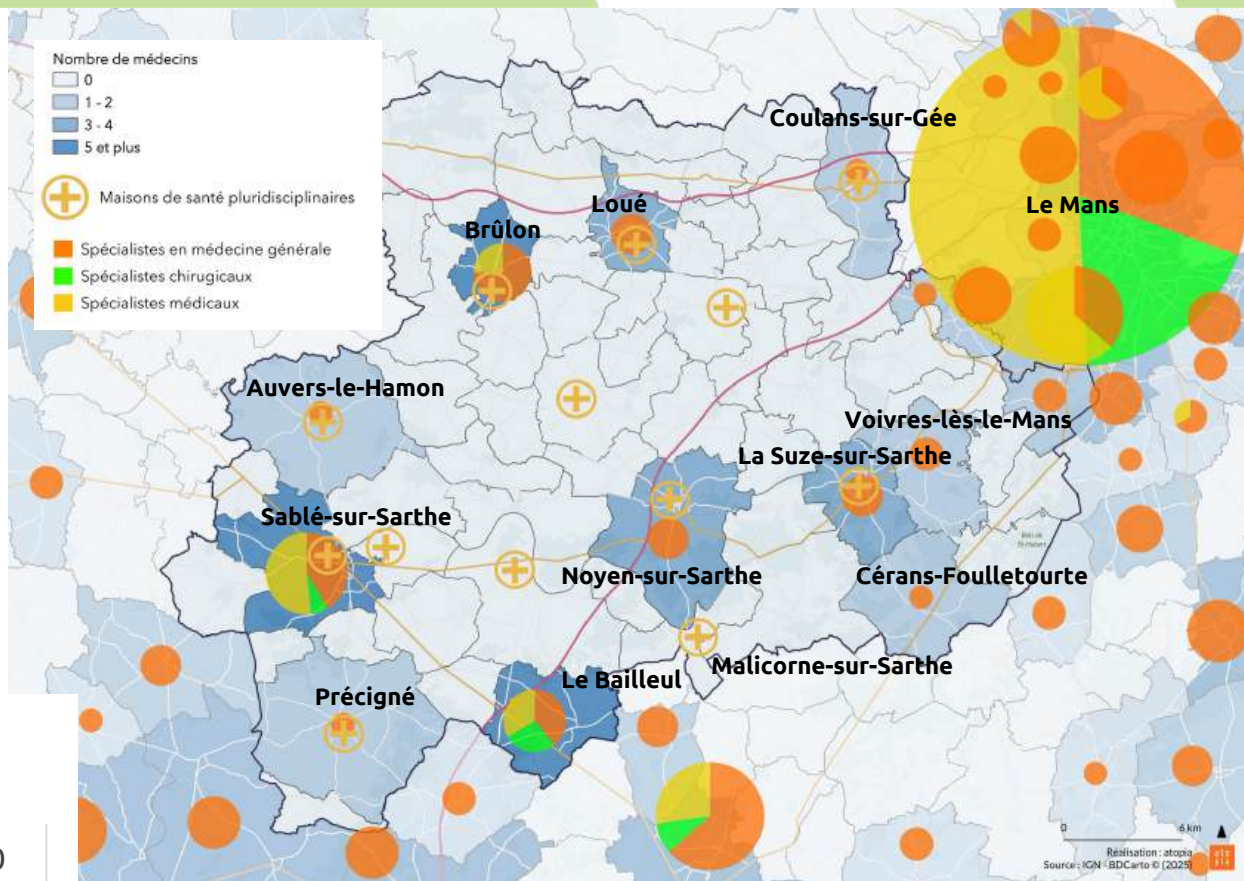
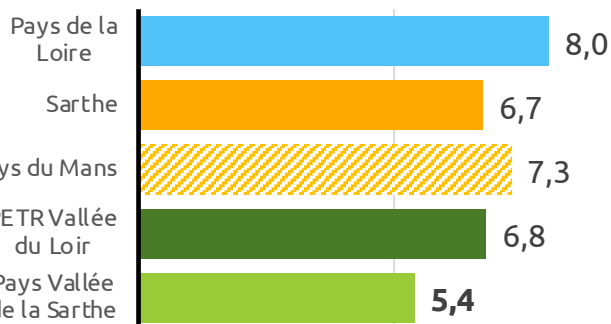
Taux d'équipements par niveau de gamme, en 2024



L'accès limité aux soins comme aux services à la petite enfance

Le Pays Vallée de la Sarthe présente **un niveau d'équipement inférieur aux autres territoires de comparaison** : des médecins généralistes présents mais trop peu nombreux (37).
Le pôle de Santé Sarthe et Loir (le Bailleul) et les Maisons de santé participent à la présence de **spécialistes, qui restent rares et insuffisants** par rapport aux besoins.

Taux d'équipement de santé pour 1 000 habitants (en 2024)



Taux de couverture globale d'accueil du jeune enfant (en 2023) et rang de la CC dans le classement sarthois - Données CAF



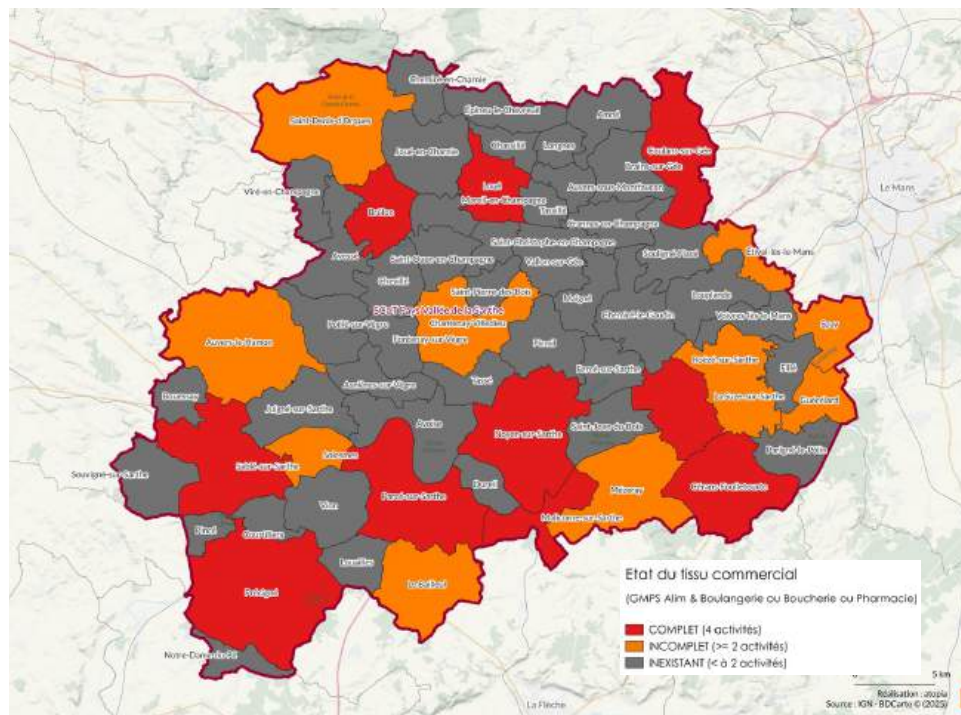
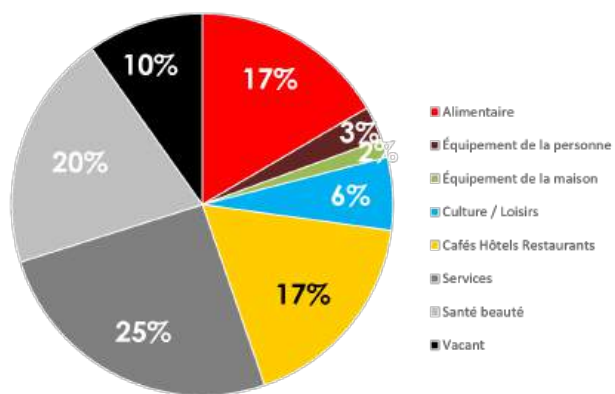
Val de Sarthe	93,8% (2/15)
LBN Communauté	81,7% (4/15)
Pays Sabolien	65,2% (15/15)

Une armature commerciale structurée, mais polarisée et inégalement maillée

Le Pays Vallée de la Sarthe **est faiblement soumis aux emprises commerciales** extérieures.

Il présente une armature commerciale structurée **qui facilite l'accès au besoin du quotidien** :

- 60% des communes avec une offre
- 520 commerces sur 37 communes
- 12 sur 62 avec un magasin alimentaire
- Une vacance relativement contenue 10 %



Armature commerciale selon la complétude des besoins d'hyper-proximité hebdomadaire

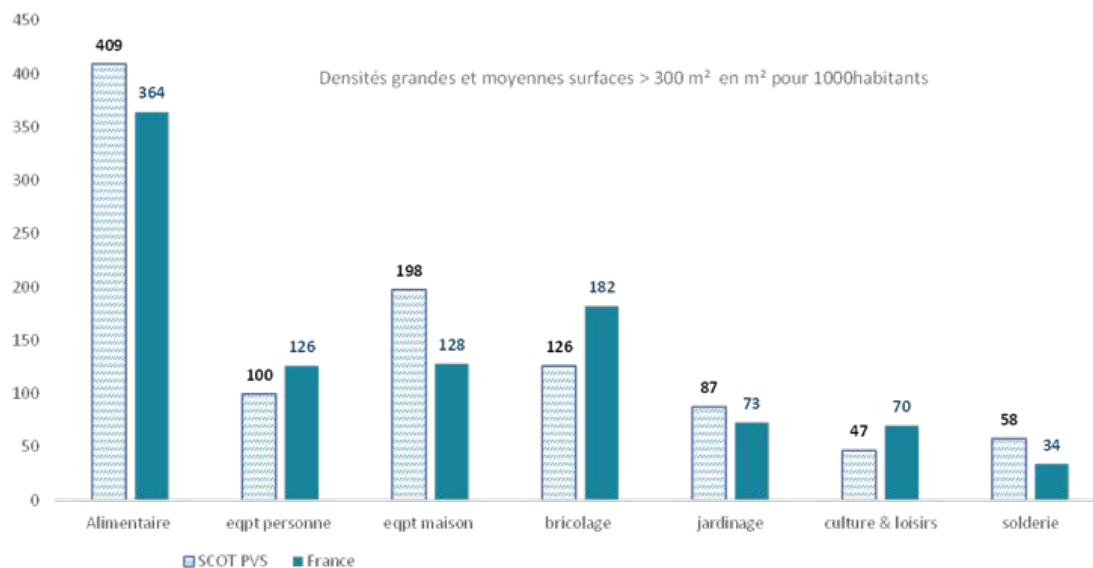
- **Tissu commercial complet** : un supermarché ou une épicerie, une boulangerie, une boucherie, une pharmacie (avec présence d'au moins 4 de ces activités).
- **Tissu commercial incomplet** : une épicerie, une boulangerie, une boucherie, une pharmacie (avec présence d'au moins 2 de ces activités).
- **Tissu commercial inexistant** : offre commerciale ne comprenant pas les activités indiquées.

Une armature commerciale structurée, mais polarisée et inégalement maillée

3 secteurs conditionnent l'offre organisée : alimentaire (43% des points de vente), équipement de la maison, bricolage.

Les densités commerciales témoignent **d'un effet de seuil** et expliquent **la faible évolution du parc commerciale** (9 projets en 8 ans).

Essor des nouveaux modes de consommation : **94 points de retrait colis** (le double des boulangeries) – lien avec le e-commerce / vente de seconde main.



Part des autorisations en proportion du nombre de projets déposés de 2017 à 2025 sur le territoire du SCoT du Vallée de la Sarthe



Projets autorisés sur le territoire du SCoT du Pays Vallée de la Sarthe de 2012 à 2024 par secteurs d'activité (alimentaire et non alimentaire).

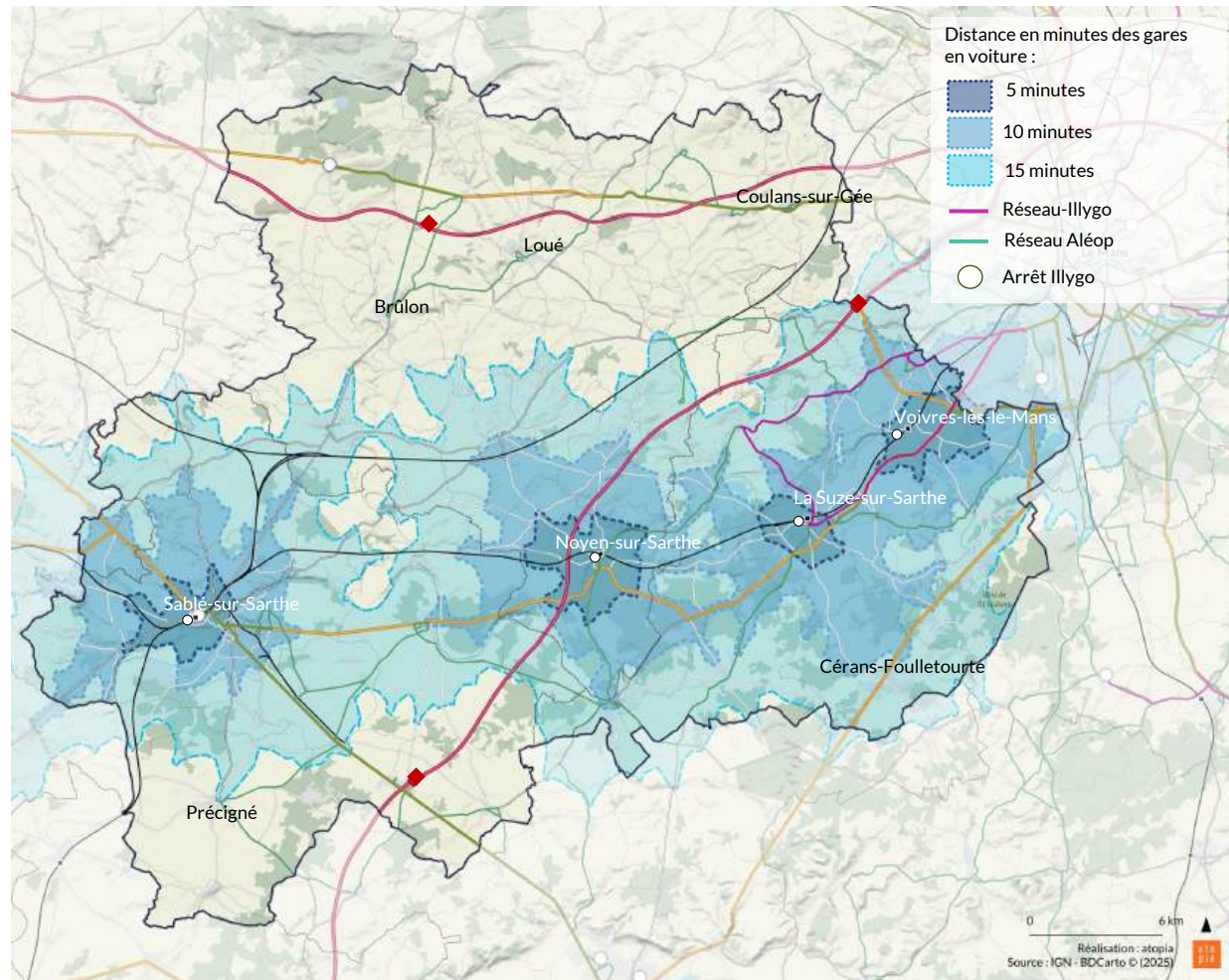
Les modes alternatifs à la voiture : des potentiels en lien avec le fonctionnement du territoire

Les atouts du Pays Vallée de la Sarthe :

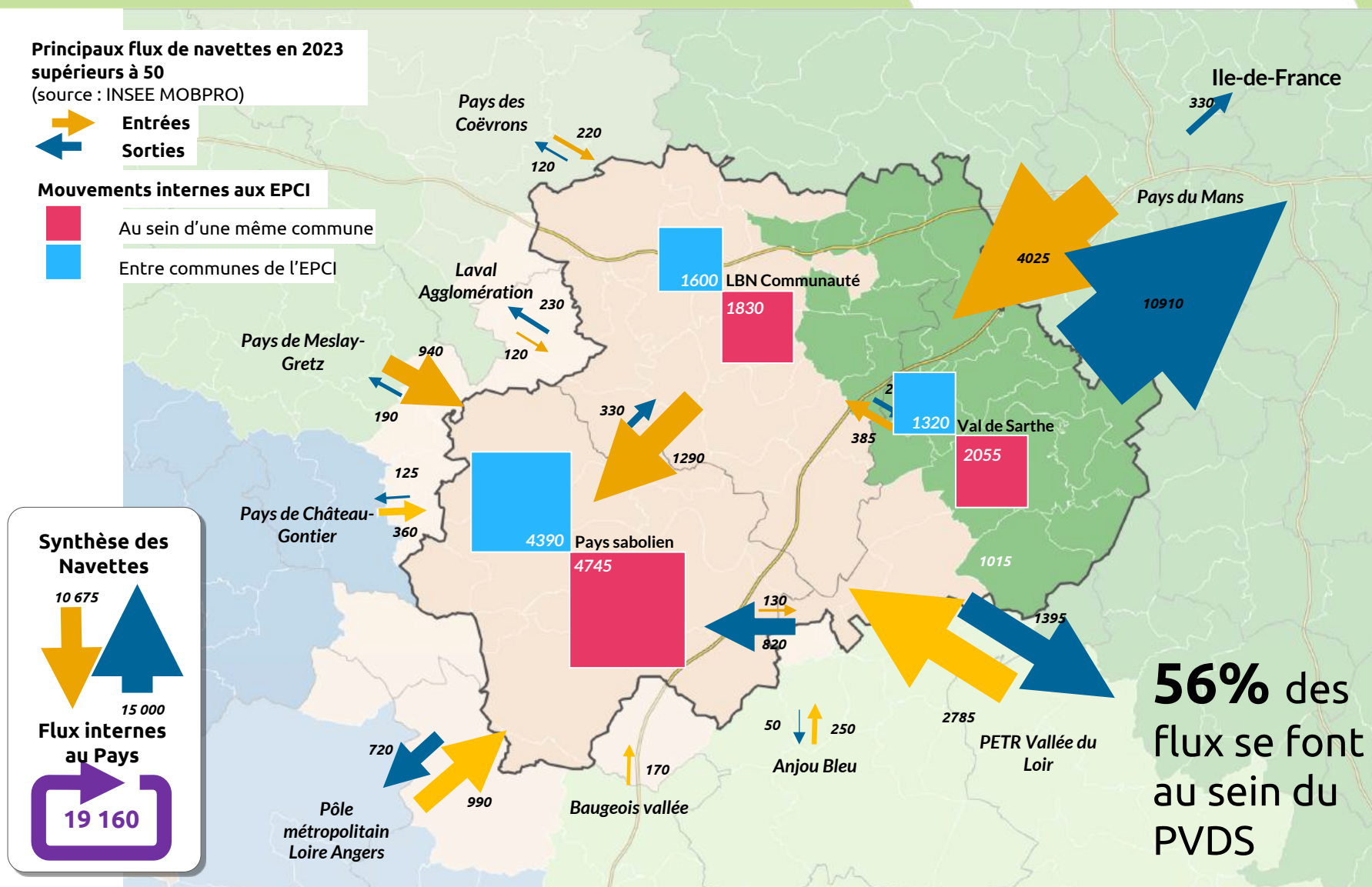
- la proximité à 3 grandes agglomérations d'envergure départementale (Laval, Angers) à régionale (le Mans) ;
- son pôle d'emploi, Sablé-sur-Sarthe ;
- son accessibilité par la route (A11, A81 ; RD357, RD23, RD306) et le fer (4 gares, dont 1 gare TGV).

Sur la base de ces atouts d'infrastructures, le fonctionnement du Pays est partagé entre :

- sa dépendance à la voiture : 90% des ménages possèdent au moins une voiture (+0,5 pt en 6 ans) ;
- Plusieurs bassins de mobilité (AOM régionale / AOM pôle métropolitain).



SCOT
AIR ÉNERGIE CLIMAT
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE



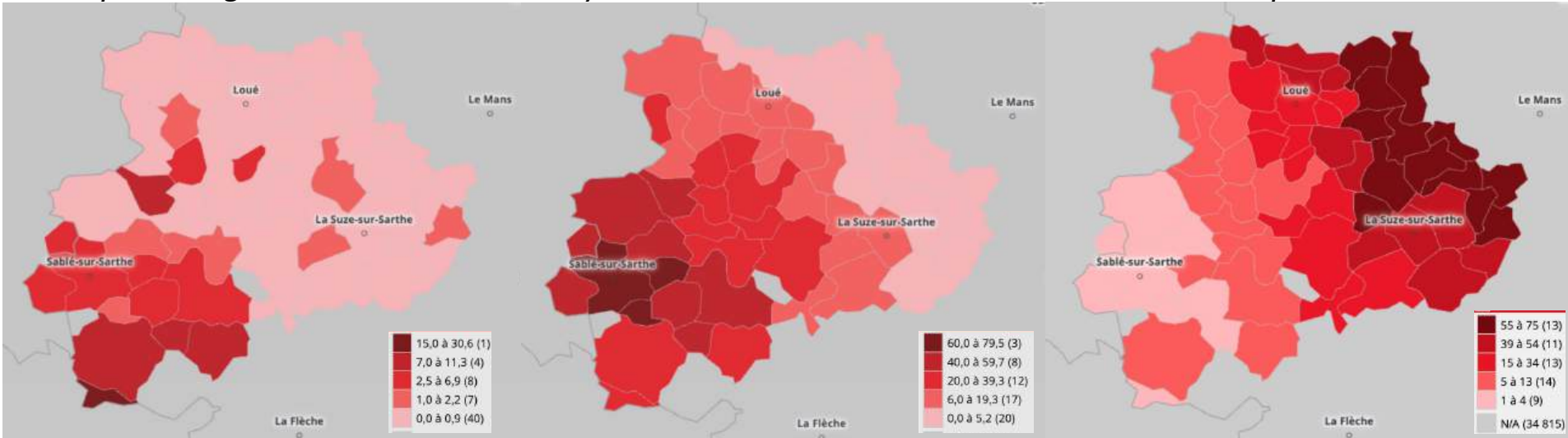
...et soulignent des potentiels en matière d'alternative modale à la voiture individuelle

Part des actifs occupés par lieu de travail, en 2023

Métropole d'Angers

Sablé / Solesmes

Le Mans Métropole



Les déplacements domicile – travail relèvent de plusieurs enjeux :

- 25% sont réalisés au sein de la même commune, 47% au sein de la même intercommunalité.
 - **57% des personnes qui habitent et travaillent dans la même commune utilisent leur voiture**, 21% en modes doux (pied / vélo).
- 31% des déplacements visent la CU du Mans lorsque plus de la moitié des communes sont à moins de 15 min en voiture d'une gare TER / TGV.

Quelles sont les possibilités de report sur les modes collectifs ou doux ? Les limites à leur déploiement ?

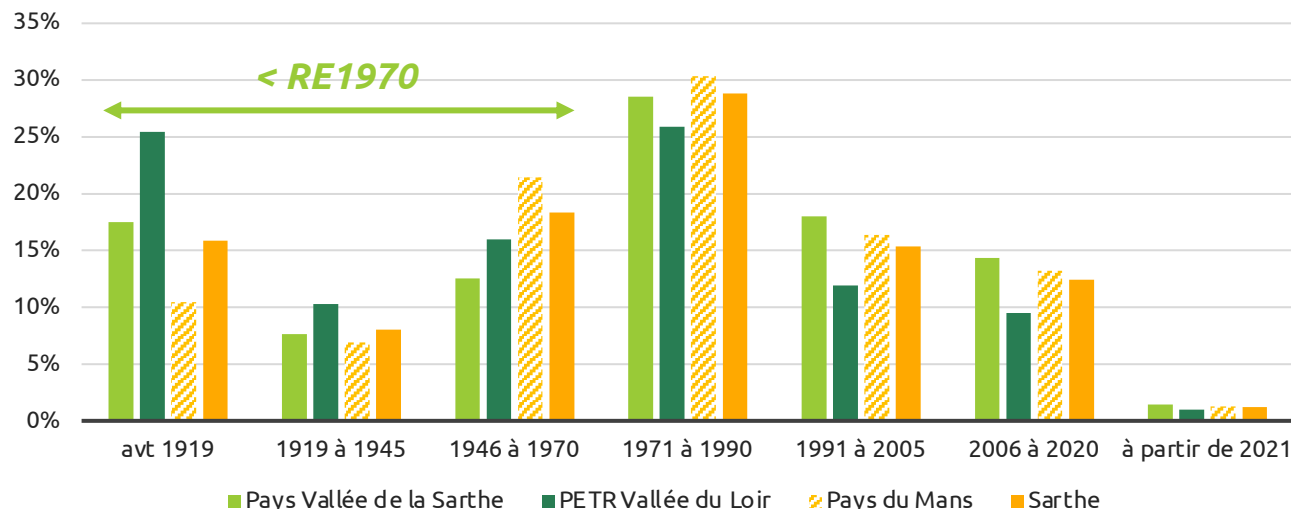
Quel confort des logements sous +4°C ?

En lien avec les évolutions démographiques des années 1970, le parc de PVDS est assez récent.

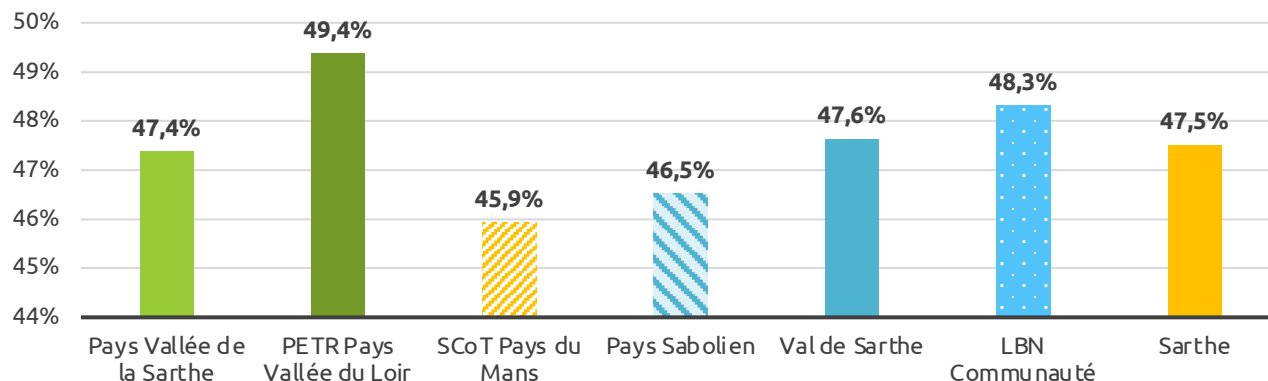
Toutefois, 38% du parc résidentiel antérieur à la RE1970, **87% de maisons**, donc **potentiellement de inadapté en termes de confort d'été et d'hiver**.

La sous-occupation des résidences principales concerne tous les territoires, à l'image de la Sarthe (personnes seules dans grands logements).

Ancienneté du parc résidentiel en 2023



Sous-occupation du parc résidentiel en 2023



Quel confort des logements sous +4°C ?

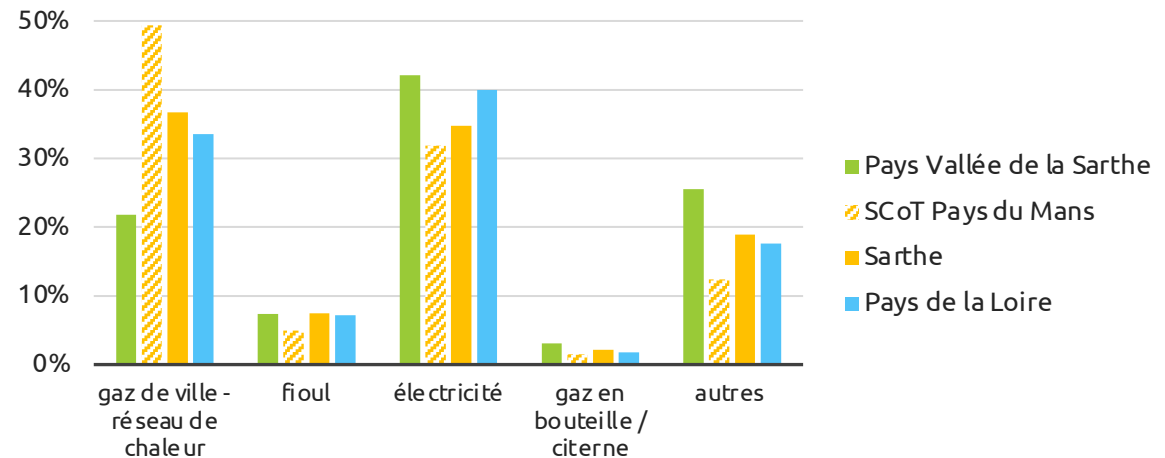
Profil rural des modes de chauffage des résidences principales du Pays Vallée de la Sarthe :

- l'électricité est dominante (maisons individuelles, ruralité),
- près d'1/3 est chauffé aux énergies fossiles (gaz de réseau, fioul, GPL),
- forte présence des « autres » (bois souvent).

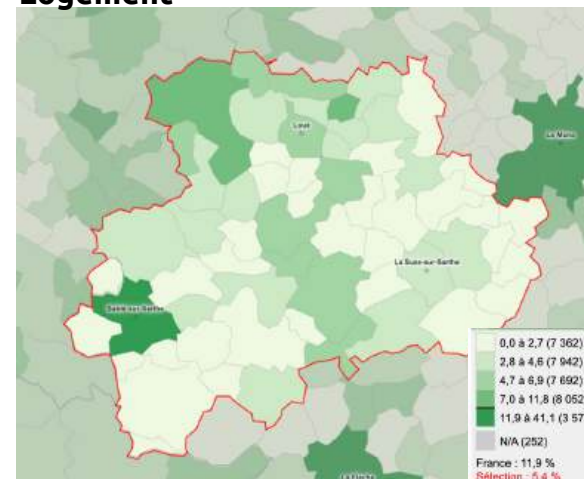
Exposition des ménages aux crises énergétiques et au renchérissement des coûts, avec un accroissement du besoin (confort d'hiver et d'été).

Une problématique de précarité énergétique **ciblée pour le logement sur les populations saboliennes**, et plus large pour les **mobilités** (en lien avec la faible densité et les distances à parcourir).

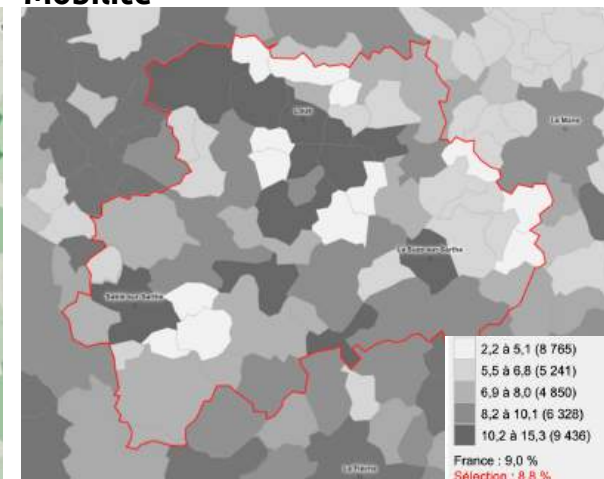
Mode de chauffage des résidences principales en 2023



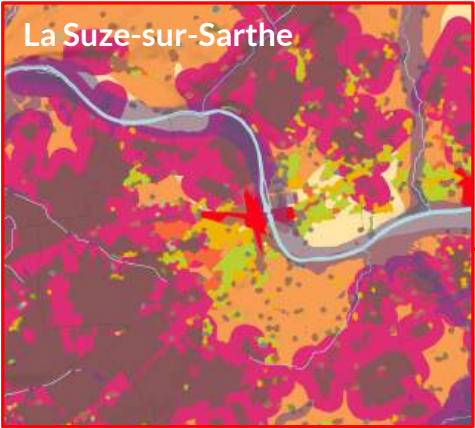
Part de la population précaire (en 2022) : Logement



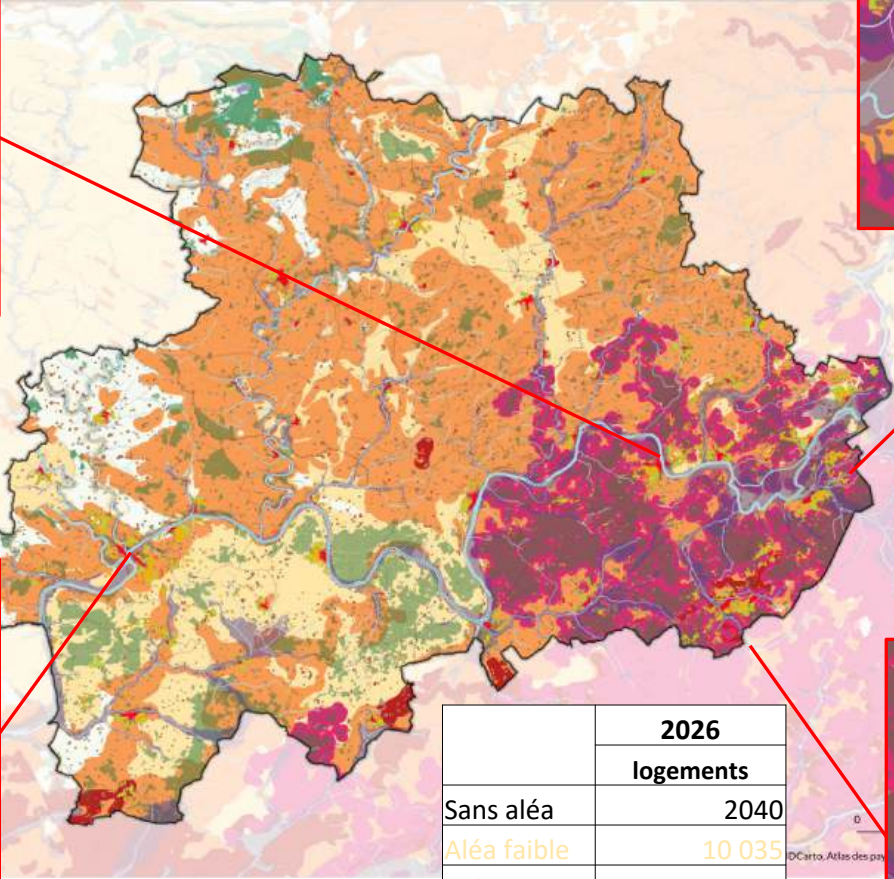
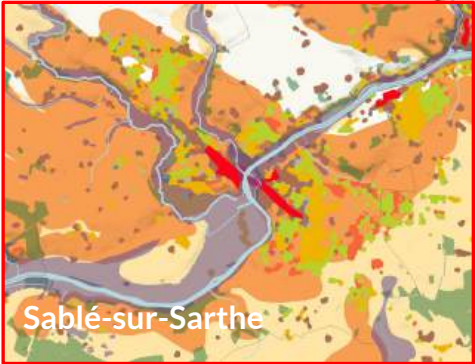
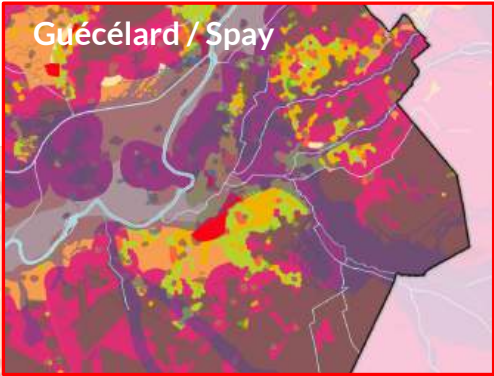
Mobilité



Quelle habitabilité sous +4°C ?

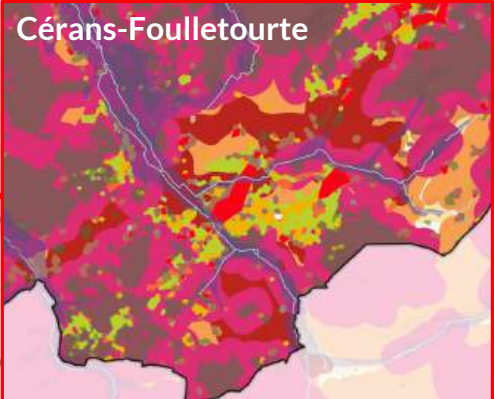


Les aléas climatiques et naturels : les zones soumises aux risques RGA, feux de forêt, inondation



- Obligation Légale de Débroussaillage
- Date de construction des bâtiments
- Aléa Retrait Gonflement des Argiles
- Faible Moyen Fort

	2026
	logements
Sans aléa	2040
Aléa faible	10 035
Aléa moyen	25 464
Aléa fort	1 226
Total	38 765

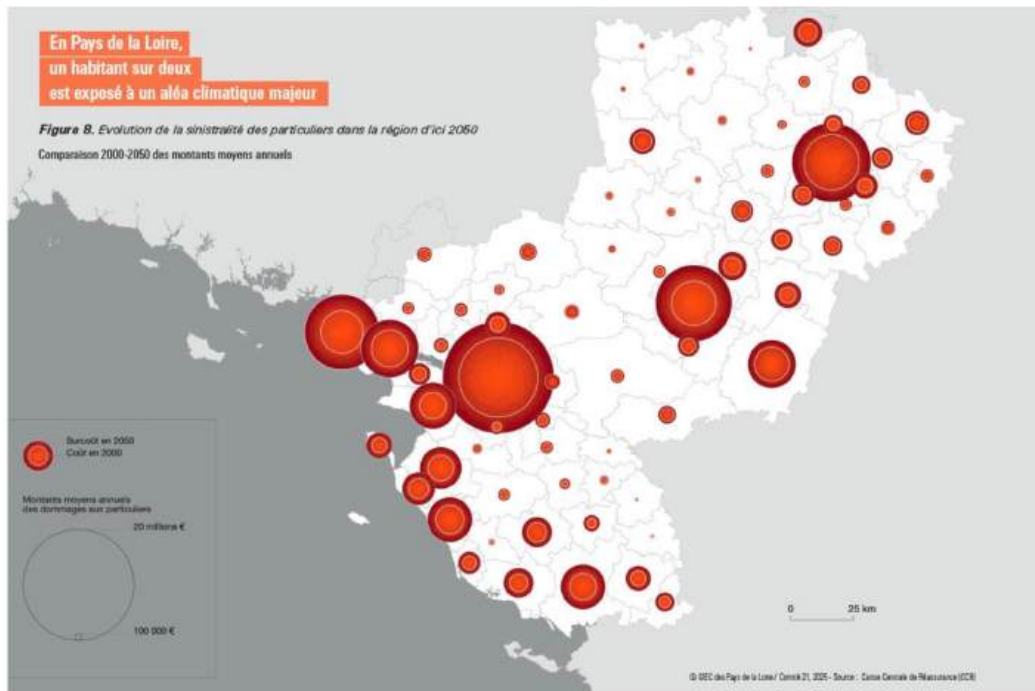


Quelle habitabilité sous +4°C ?



GIEC-PL

INDICATEURS DE SENSIBILITE - SINISTRALITE



Face à ces conséquences des changements climatiques en région, les projections de la Caisse Centrale de Réassurance (CCR) montrent **une hausse globale de la sinistralité de l'ordre de 105% à l'horizon 2050 dans la région.**

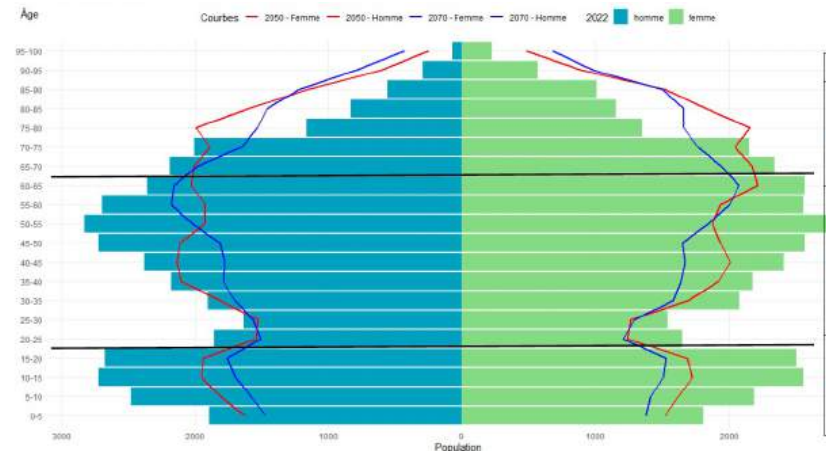
Séquence 1 :

Quelles conditions de vie dans un territoire en évolution ?



entre **+985 à -9 080**
habitants par rapport à
2018 (le pic démographique) à
horizon 2050.

Quelles sont les conditions pour garantir le lien et l'accès à une offre de proximité, de santé et de sécurité dans un territoire vieillissant, ouvert et soumis à des risques évolutifs ?





Pause café

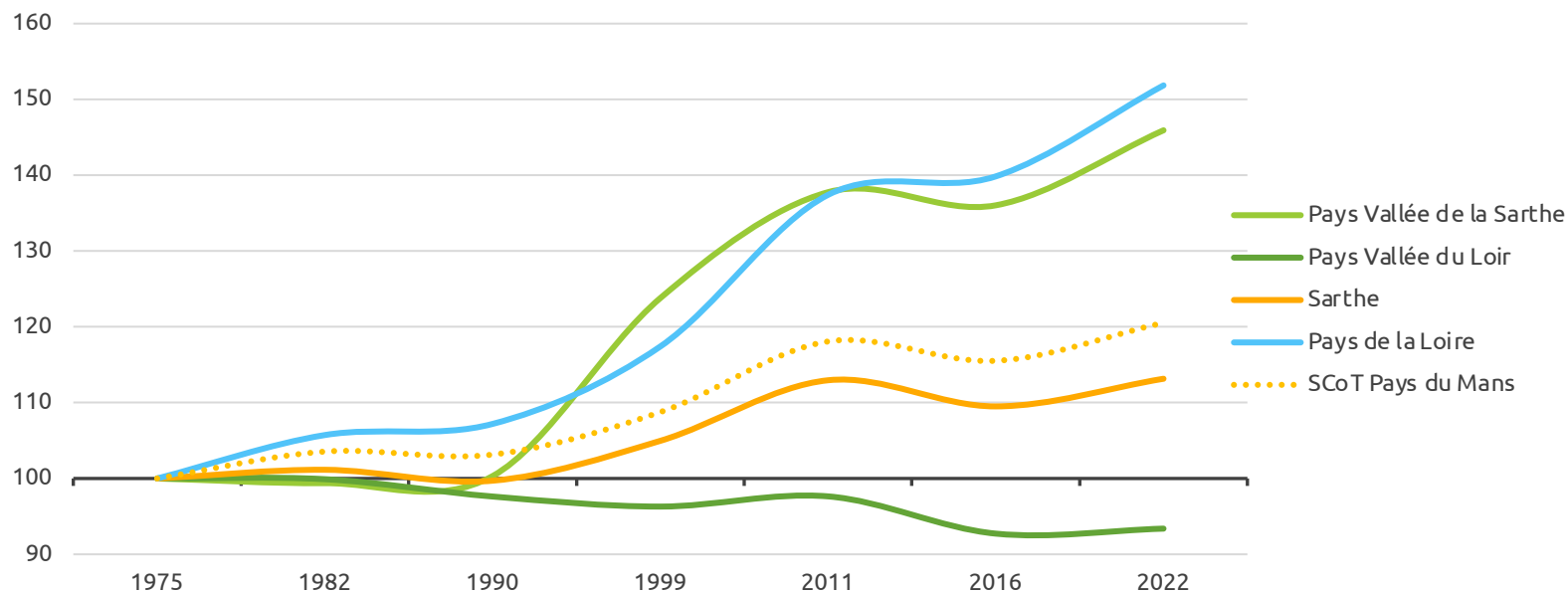


Séquence 2 :

Quelle dynamique productive dans un contexte de recomposition et de transition ?

Une économie productive singulière, résistante et rayonnante

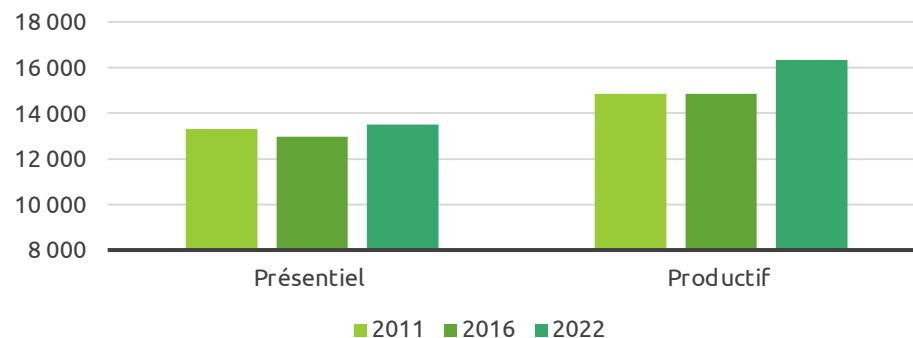
Evolution en base 100 de l'emploi au lieu de travail



La dynamique d'emplois du PVDS **s'accroît de manière plus intense qu'ailleurs**, témoignant de la forte reprise économique locale, portée par la sphère productive comme prépondérante dans une moindre mesure.

Ce point vient nuancer les éléments de bilan du SCoT à 6 ans.

Evolution des sphères économiques de l'emploi dans le Pays Vallée de la Sarthe

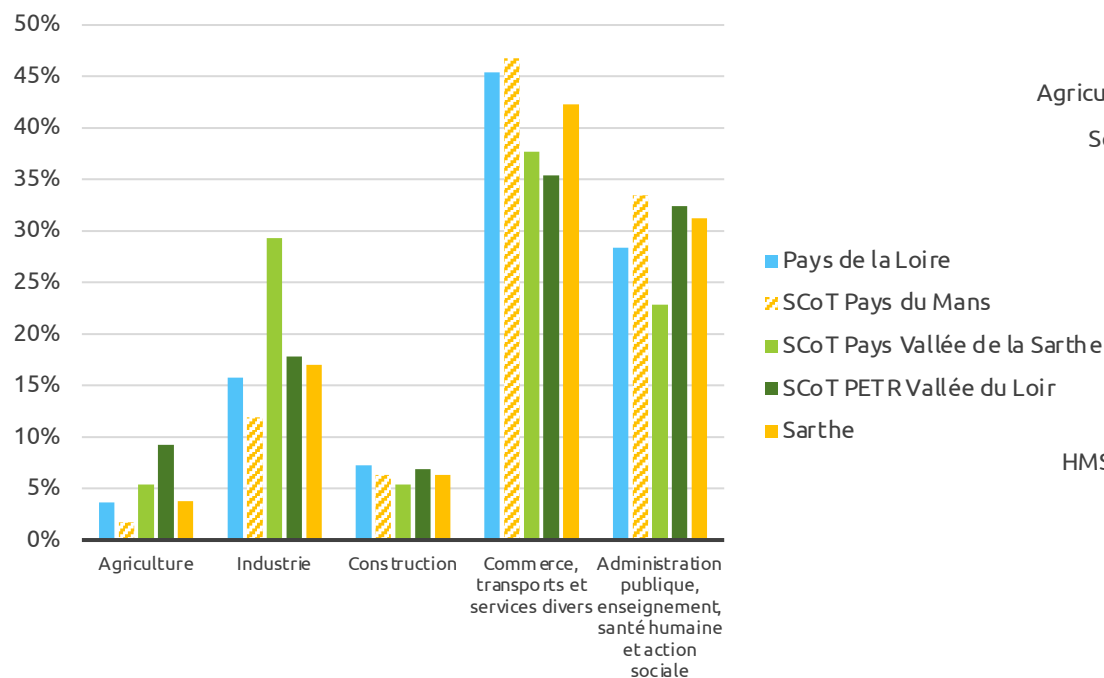


Une économie productive singulière, résistante et rayonnante

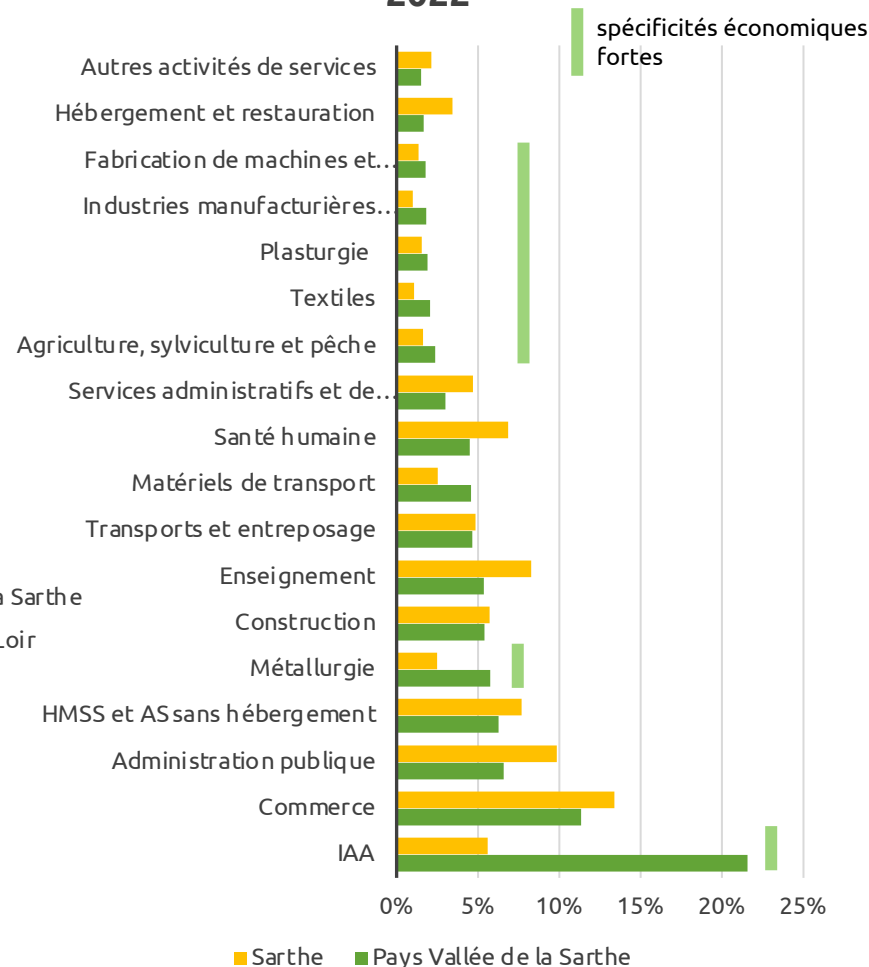
L'économie locale est dominée **par l'industrie et l'agroalimentaire** qui lui confère une identité productive forte entre bassin industriel sabolien, économie diffuse et agricole à LBN Comé, et activités diversifiées à Val de Sarthe.

De grands noms : LDC, Bel, Mecachrome, Brûlon Maroquinerie, Espri Restauration ou encore Buisard.

Part des emplois selon le domaine en 2022 (Insee, atopia)



Part de l'emploi local dans les principaux domaines d'activités en 2022

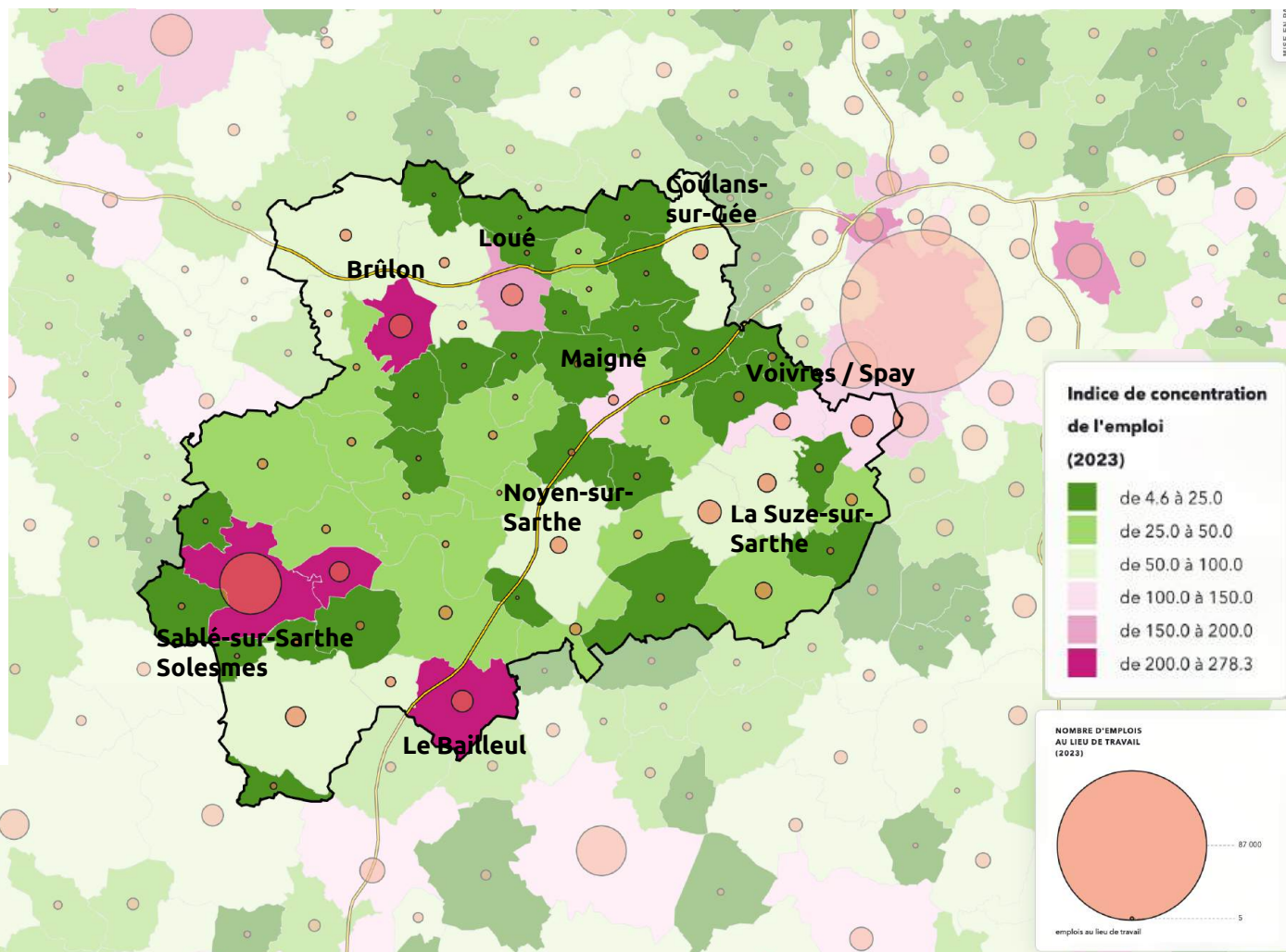


Une économie productive singulière, résistante et rayonnante

Indice de concentration de l'emploi (emplois / actifs occupés) en 2023

A l'échelle du Pays, 88 emplois pour 100 actifs occupés, **mais des pôles d'emploi puissants et qui structurent la zone d'emploi** de Sablé-sur-Sarthe : le pôle industriel et sous-préfecture de Sablé / Solesmes, Le Bailleul et Brûlon.

Rappel : **19 160 actifs** travaillent et habitent le PVDS ; **44%** des navettes en sortent.



Une économie productive singulière, résistante et rayonnante

Les espaces agricoles représentent 65% de l'espace de PVDS, entre 3% (CCPS) et 13% (LBNC) de l'emploi des intercommunalités.

L'activité agricole est l'économie de base de la filière économique emblématique du Pays, l'IAA.

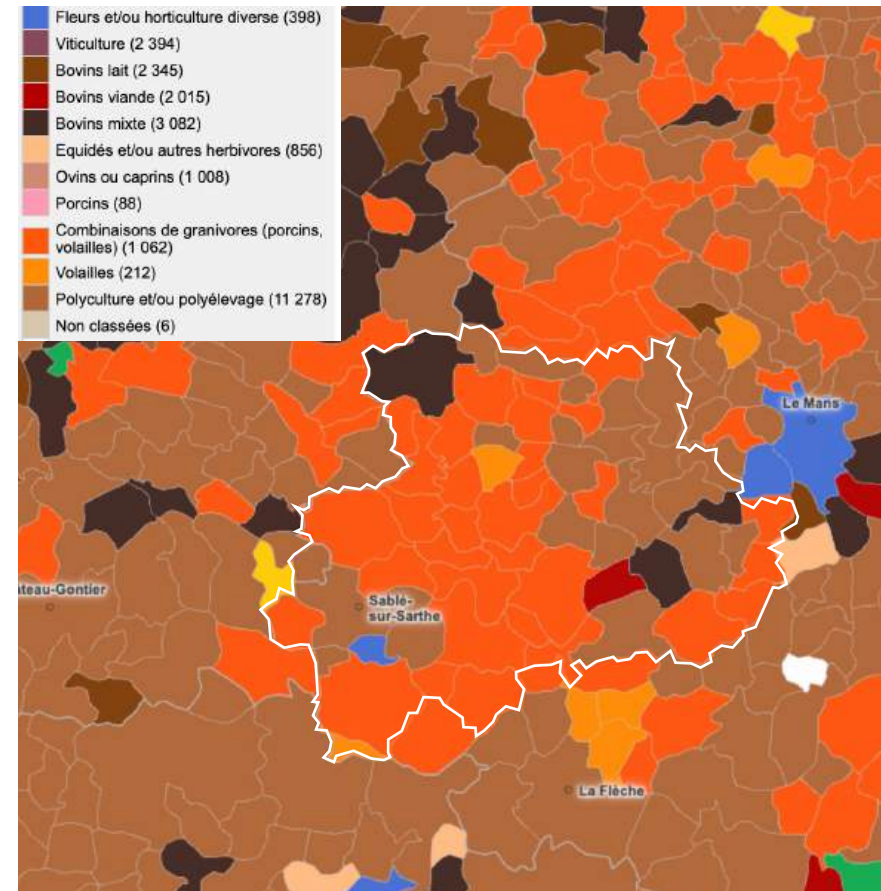
La SAU se concentre rapidement dans des exploitations moins nombreuses ; l'élevage régresse (exploitations et cheptels).

A moyen terme, le vieillissement des exploitants agricoles souligne :

- l'enjeu de transmission : 20 à 30% des exploitations ne sont pas repris dans les 10 ans ;
- le risque de rétraction de l'élevage, de poursuite de la concentration de la SAU.

Le réchauffement climatique fragilise :

- les exploitations, cultures comme élevage : condition d'élevage, pertes de rendement, chaleur ;
- En conséquence, les espaces, par un recul des surfaces de prairies et des haies, limitant la capacité de séquestration carbone locale.



1 Répartition du cheptel du SCoT du Pays Vallée de la Sarthe en 2020



Sources : DRAAF > Agreste - Recensement agricole 2020 > TEO

Des ressources devenues conditions de l'activité et la pérennité économique

Selon les projections de la population active sarthoise, on compterait à horizon 2050 **une diminution de -0,3%/an en moyenne**.

(INSEE dossier Pays de la Loire n°17, avril 2026)

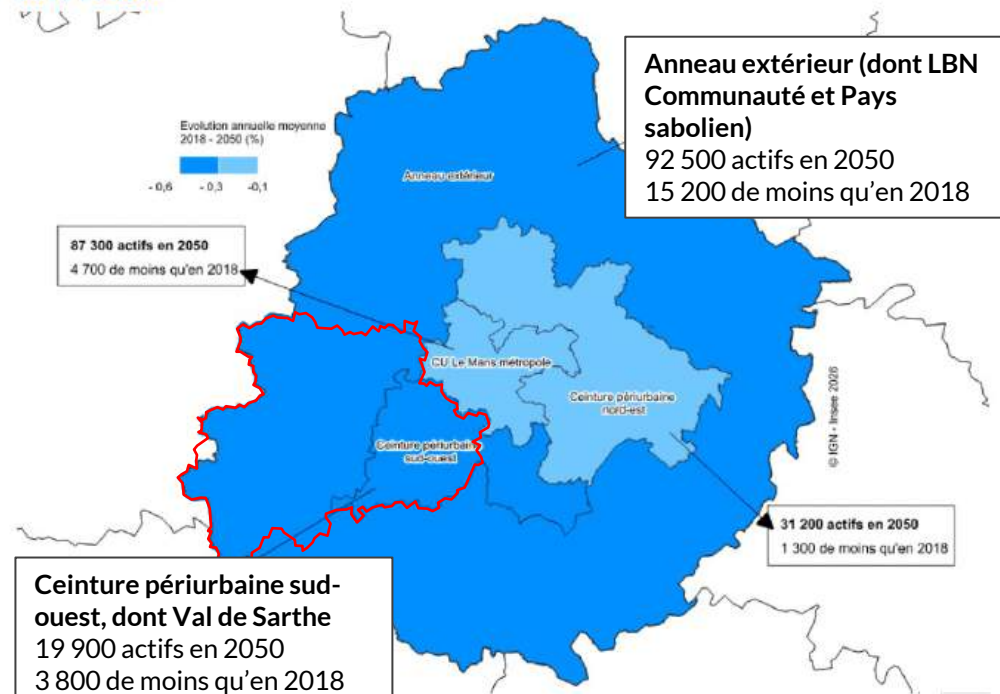
Cette baisse du nombre d'actifs à **venir se conjugue aux besoins de main d'œuvre des entreprises déjà exprimés** :

- **Faible taux de chômage** (6,4% au 2026T3, contre 7,8% en Sarthe).
- **Difficultés déclarées sur les métiers de lignes de production** (technicien de maintenance indus, responsable de ligne de prod, cariste, usineur, manutentionnaire).
- **Secteurs qui embauchent le plus** : santé humaine et action sociale, agriculture, industrie manufacturière.

Quels emplois sur le territoire dans les 10 à 20 prochaines années ? Quelles formations ?

(Source : France Travail offre d'emploi 2026)

Taux de croissance annuel moyen de la population active dans la Sarthe entre 2018 et 2050



Lecture : Selon le scénario de référence, la population active de la communauté urbaine (CU) Le Mans Métropole baisserait annuellement de 0,2 % en moyenne entre 2018 et 2050.

Champ : Population active âgée de 14 ans ou plus.

Source : Insee, RP, Omphale 2022 – projections de population active.

Des ressources devenues conditions de l'activité et la pérennité économique

La zone d'emploi de Sablé sur **Sarthe figure parmi les 9 zones d'emploi ligériennes à risque et parmi les 30 en France, pour l'exposition des travailleurs à la chaleur**, à cause de sa spécialisation industrielle et agricole :



Baisse de la productivité économique : absentéisme lié à la chaleur, rupture des chaînes d'approvisionnement et fragilité des infrastructures ; baisse des rendements agricoles et mortalité du cheptel, tension sur la répartition de la ressource en eau.

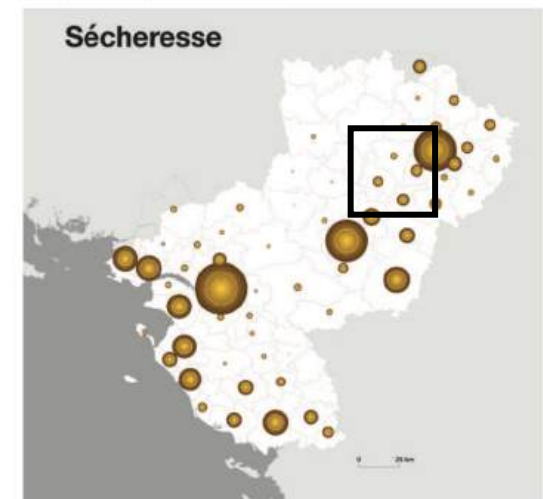
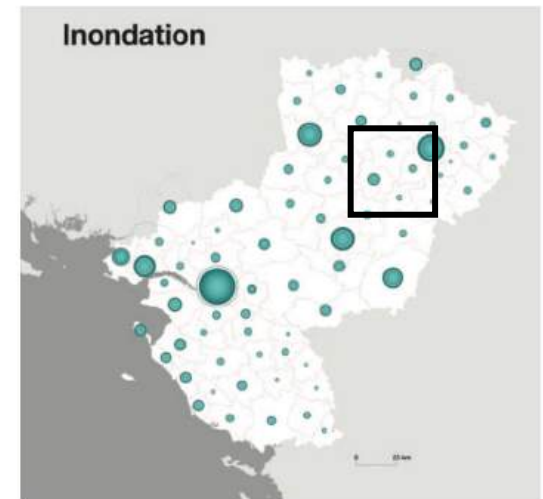


Conditions de travail, des métiers de 1^{ère} ligne (éleveurs, ouvriers des industries de process, aides à domicile), accidentologie accrue ; risque en milieu clos (faible ventilation, pollution).



Emplois et structures, avec le vieillissement des actifs et des chefs d'entreprises (tissu de TPE-I, prérogatives environnementales ne couvrant pas les TPE, dont exploitations agricoles ou BTP), faible résilience des PME face à des événements majeurs.

Hausse de la sinistralité attendues en euros dans les Pays de la Loire (rapport GIEC local)



© GIEC des Pays de la Loire - Comité 21. 2026 - Source : Caisse Centrale de Réassurance (CCR)

Des ressources devenues conditions de l'activité et la pérennité économique

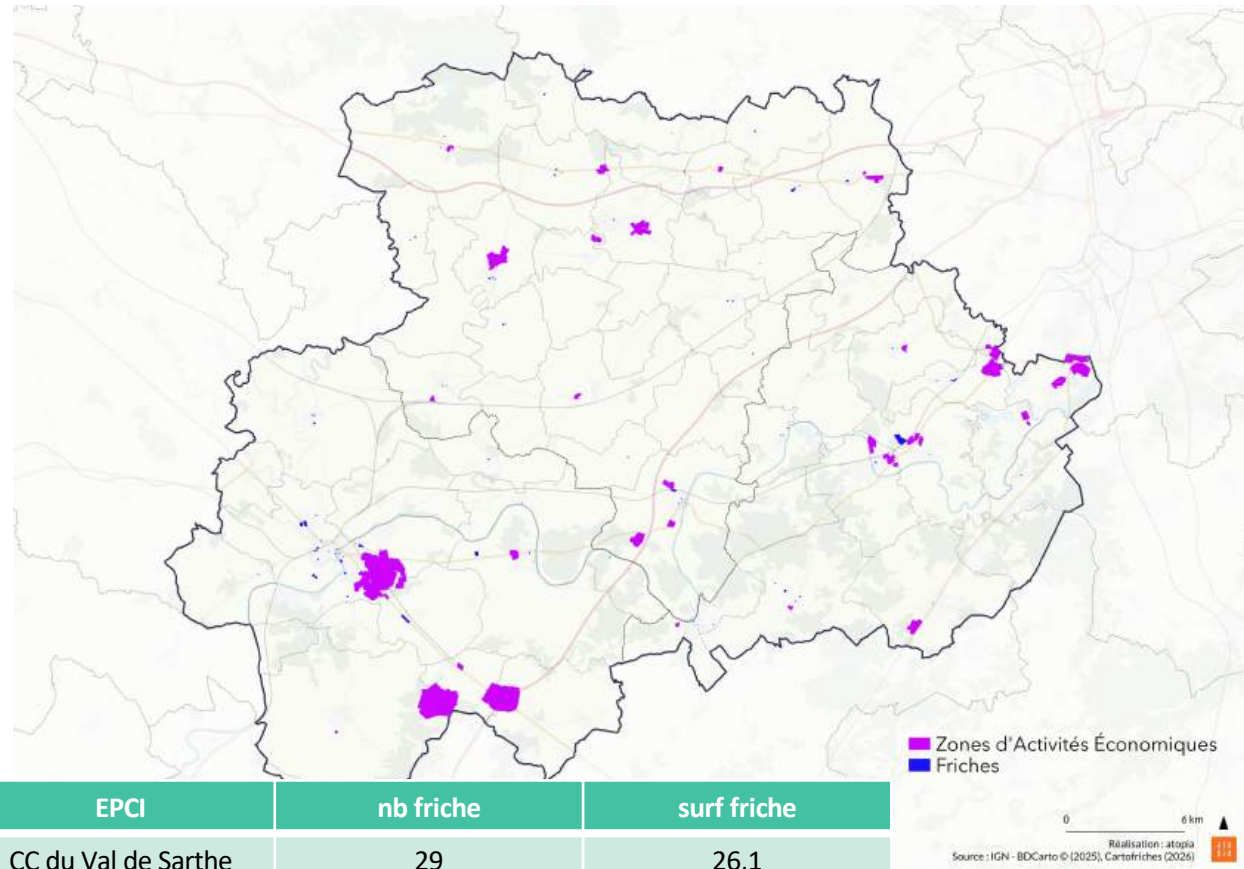
Le foncier économique actuellement disponible n'est pas suffisant :

- 6000m² restants sont estimés par les services de la CC du Val de Sarthe, sur son territoire.
- au Pays Sabolien, du foncier est libre sur la ZA de Ouest Park.

Le territoire compte de nombreuses ZAE ainsi que de nombreuses friches d'activités, pouvant constituer des leviers pour accompagner les nouveaux besoins économiques (ou autres).

Quelle stratégie foncière et économique, adaptée aux besoins et capacités des acteurs et à la sobriété ?

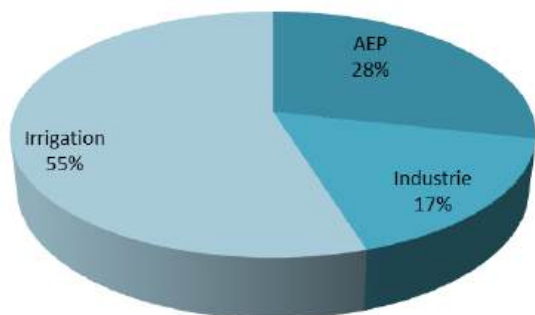
Localisation des zones d'activités économiques et des friches du Pays Vallée de la Sarthe



EPCI	nb friche	surf friche
CC du Val de Sarthe	29	26,1
LBN Communauté	40	9,2
CC du Pays Sabolien	49	29,2
SCoT Pays Vallée de la Sarthe	118	64,5

Des ressources devenues conditions de l'activité et la pérennité économique

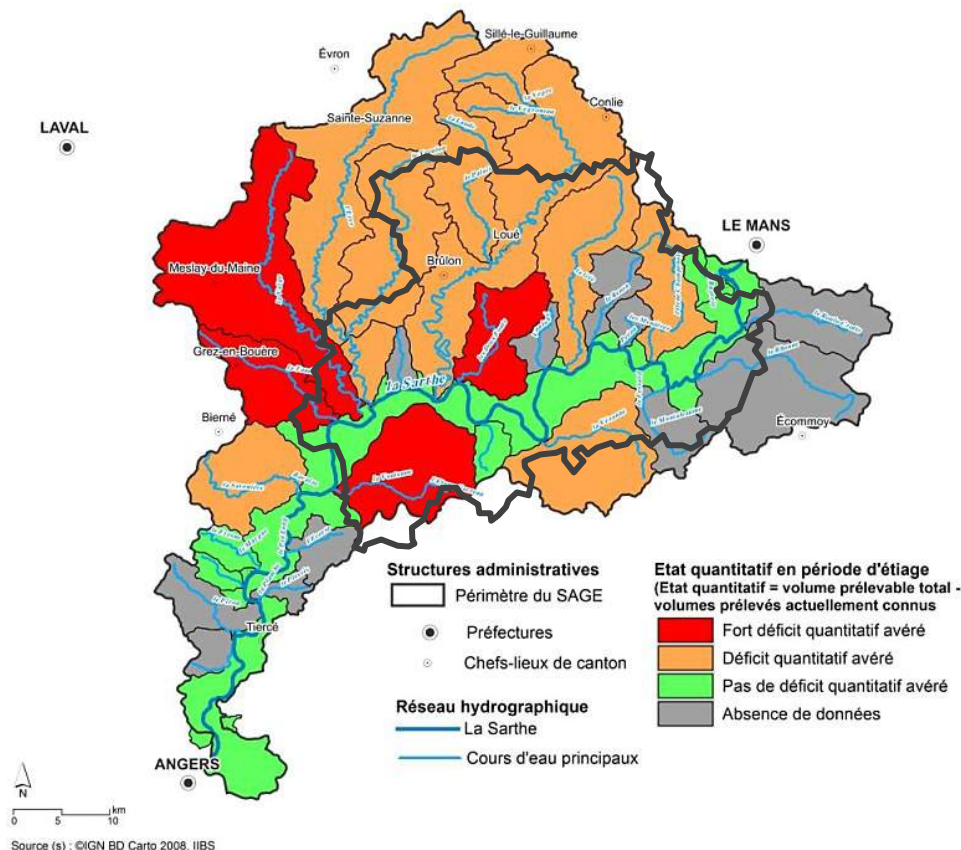
Prélèvement de la ressource au niveau du SCoT en 2022



La disponibilité et la qualité de l'eau pourraient peser davantage dans les choix agricoles, industriels et résidentiels :

- en 2022, l'eau prélevée sur le Pays Vallée de la Sarthe (hors usage énergétique) a été de 22,8M de m³ (18,6 millions de m³ en 2017).
- les volumes prélevés dépendent des conditions climatiques (variation d'une année à l'autre), mais à relativiser dans un contexte de +4°C.
- Quelle gestion de l'eau à l'année (changement du régime de pluviométrie), **en hiver et en été**, en lien avec le déficit important en période d'été ?

Etat quantitatif en période d'été



Des ressources devenues conditions de l'activité et la pérennité économique

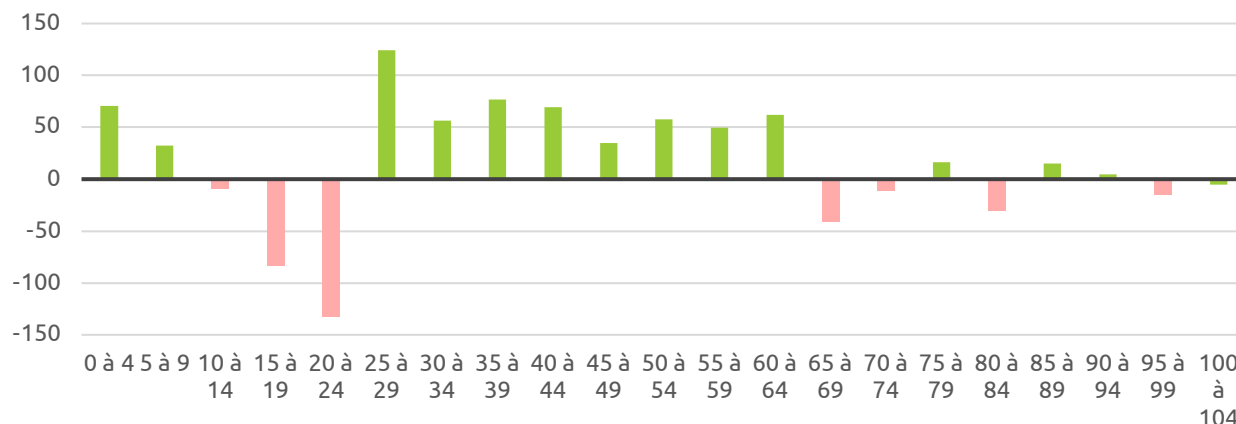
Les capacités à attirer et retenir les actifs dépend :

- des conditions de logements,
- de mobilité,
- de formation,
- d'accès aux soins et aux services,
- aux aménités diverses.

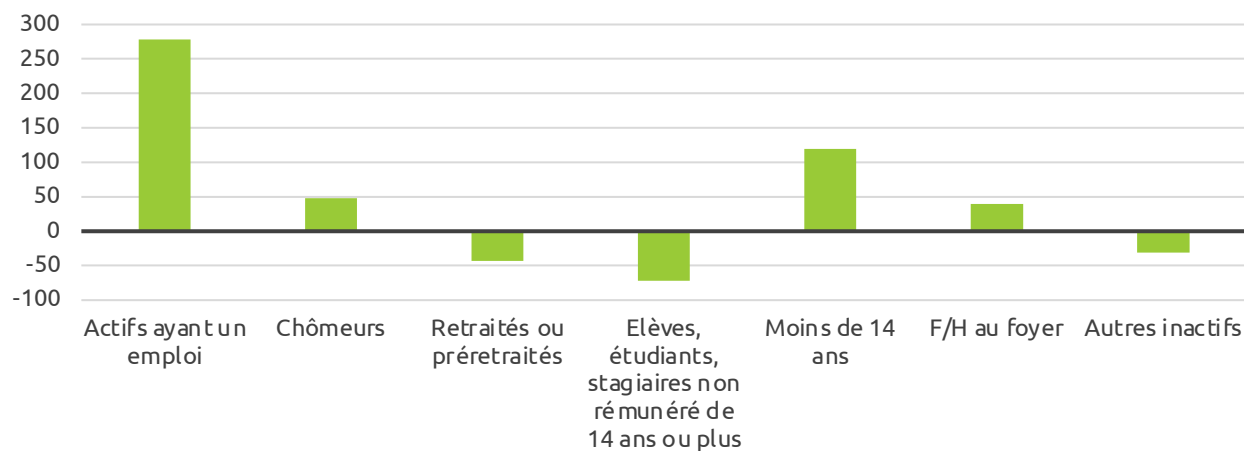
La question du dynamisme économique pourrait se déplacer de la capacité à créer des emplois à celle de pourvoir les emplois existants.

Soldes des installations / déménagements en 2022 sur le Pays Vallée de la Sarthe

Classes d'âges



Types d'activité



Séquence 2 :

Quelle dynamique productive dans un contexte de recomposition et de transition ?

A quels besoins répondre lorsque l'enjeu de demain se déporte de créer de l'emploi à pourvoir les emplois et capter la main d'œuvre ?

Comment garantir les conditions humaines, territoriales et matérielles face aux évolutions des systèmes économiques, agricoles et alimentaires ?

Séquence 3 :

Eau et biodiversité, des ressources écosystémiques fragilisées

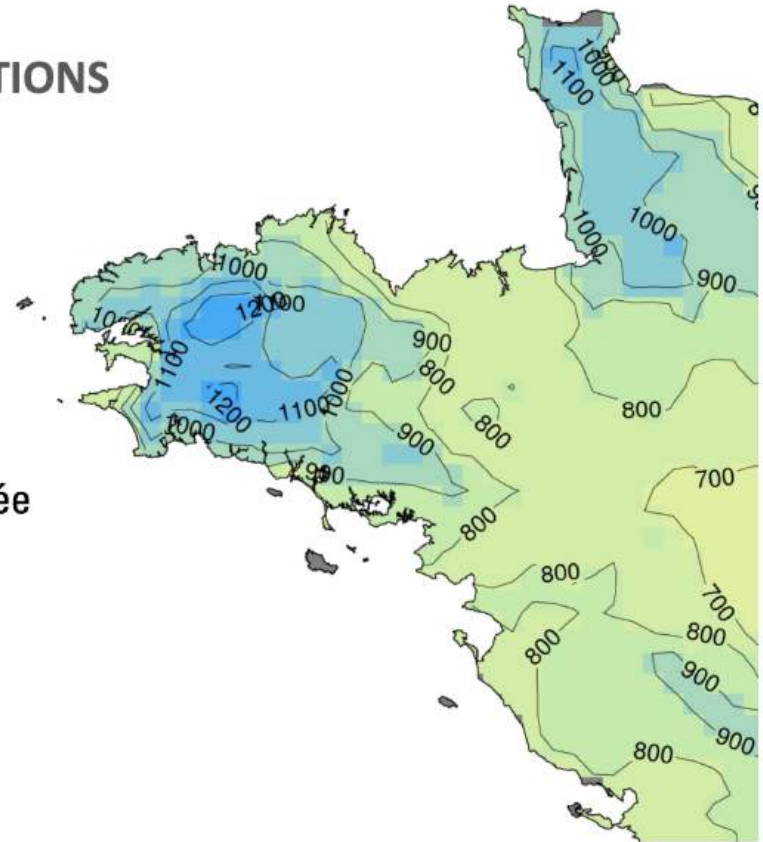
Une trame géographique et paysagère support de la richesse écologique locale



ÉVOLUTION DES PRÉCIPITATIONS

Le GIEC des Pays de la Loire ne prévoit pas d'évolution majeure sur le cumul annuel des précipitations.

Toutefois, la répartition de ces pluies sur l'année devrait être différente, en particulier dans le scénario d'émissions élevées (RCP 8.5).



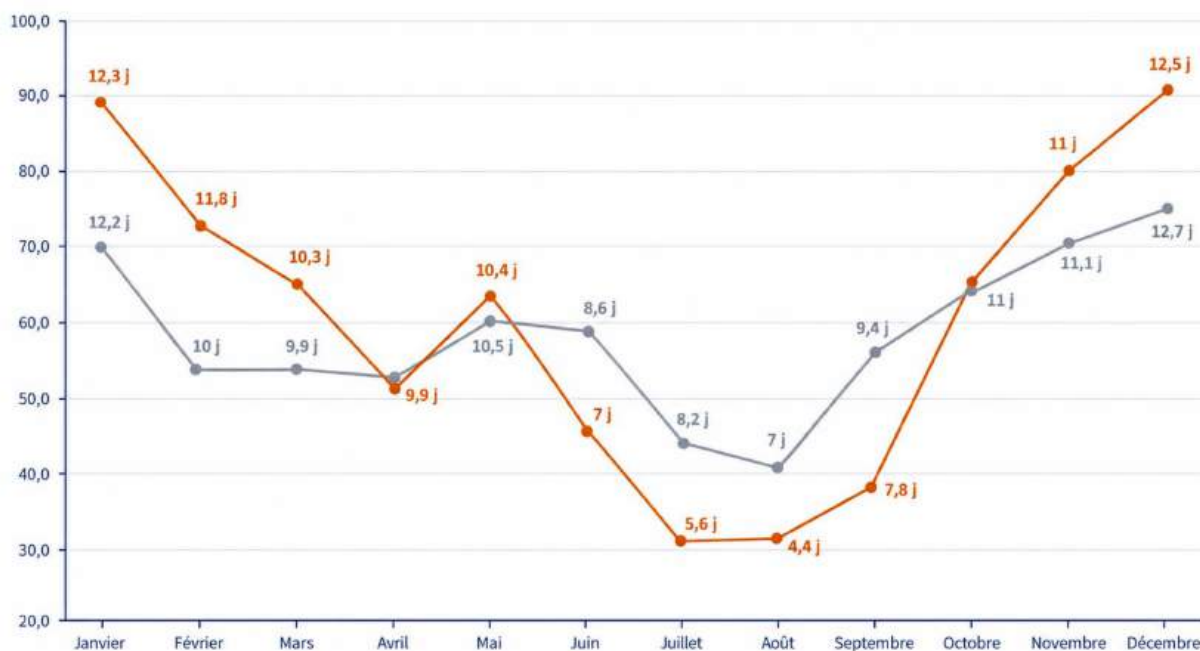
Une trame géographique et paysagère support de la richesse écologique locale



SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DES PRECIPITATIONS DANS LA SARTHE (cumul et nombre de jours moyen par mois)

SCÉNARIO 8.5 (scénario très élevé)

2100



@GIEC Pays de la Loire/ Comité 21, 2023



Une trame géographique et paysagère support de la richesse écologique locale

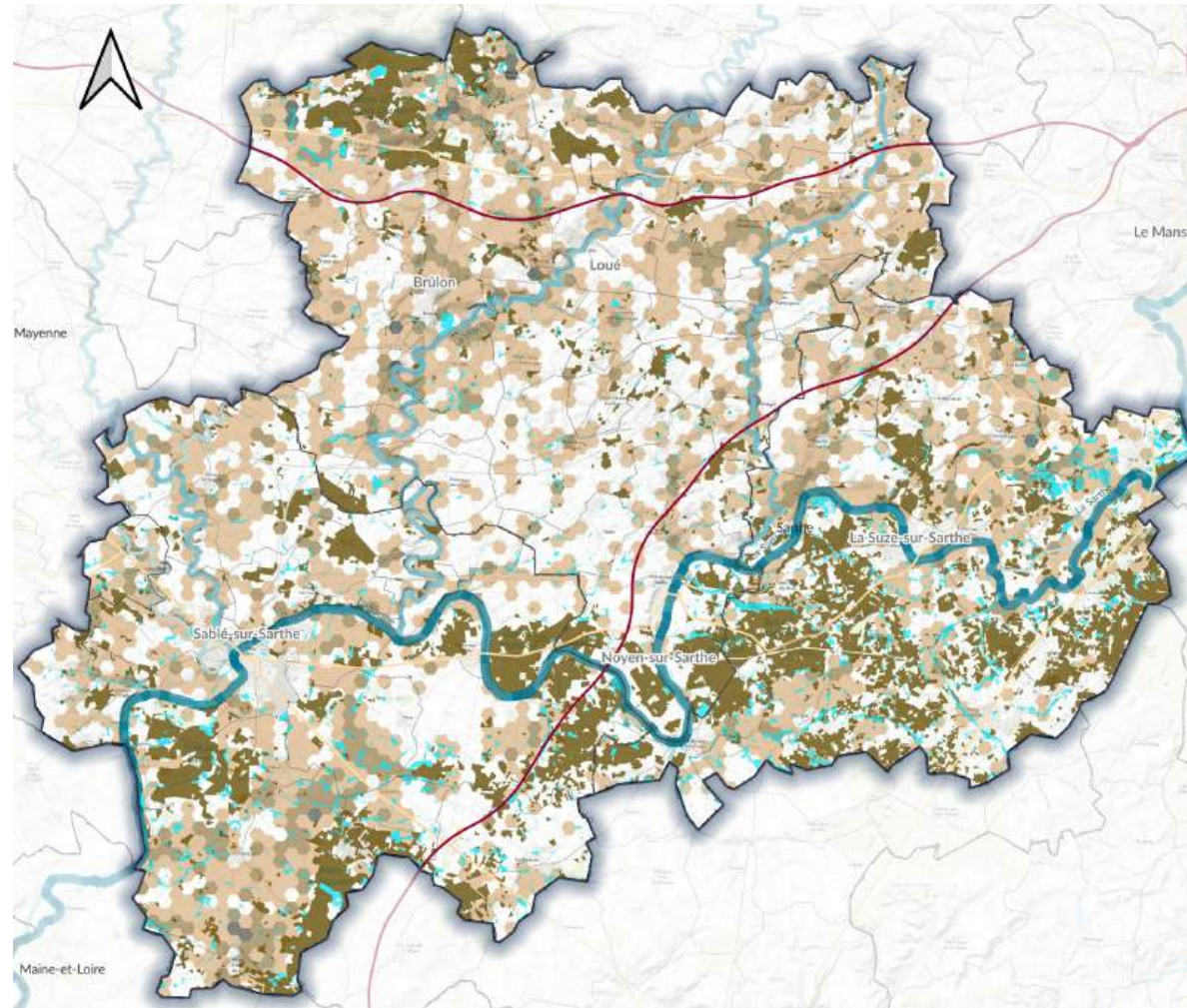
Trame turquoise du Pays Vallée de la Sarthe : zones humides, cours d'eau et bocage

Le Pays Vallée de la Sarthe est organisé en appui de la Sarthe, le principal cours d'eau, et ses 3 principaux affluents : La Vègre, l'Evre et la Gée.

3 sur 4 de ces cours d'eau présentent des **enjeux de restauration** : la Sarthe, Vègre et l'Evre (classement en liste 2 des cours d'eau).

On compte près de **4900 ha de zones humides** (73 % Pays Sabolien et Val de Sarthe), soit un ensemble vaste mais fragile / fragilisé.

Le système zones humides + cours d'eau + bocage constitue **la trame turquoise, qui présente donc des enjeux de préservation.**



Une trame géographique et paysagère support de la richesse écologique locale

En général, la trame turquoise traduit un espace de bon fonctionnement des milieux aquatiques et humides (inondation et cycle de vie des espèces).

Elle contribue à la recharge des nappes alluviales, à la maîtrise des pollutions, au stockage du carbone et à la mosaïque paysagère du territoire et à sa richesse écologique.

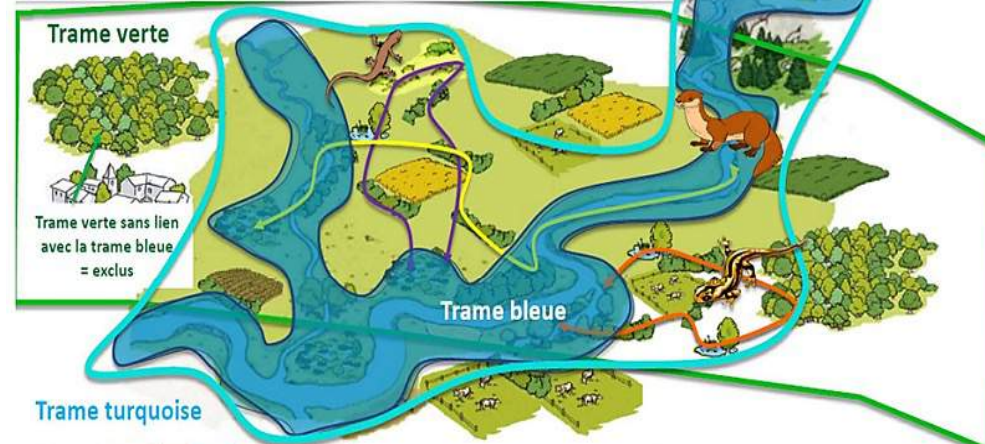
Mais c'est un écosystème soumis à de nombreuses pressions : dégradation des cours d'eau et des milieux humides, fragmentation par les infrastructures linéaires et l'urbanisation, dégradation et disparition du milieu bocager (-10% du linéaire entre 2020 et 2024).

La Trame Turquoise

Echelle du sous bassin versant

Fonctions écologiques :

- Rôle dans le cycle de vie d'espèces-cibles (déplacement, reproduction, alimentation)
- Corridor écologique entre grands ensembles de zones humides et de cours d'eau

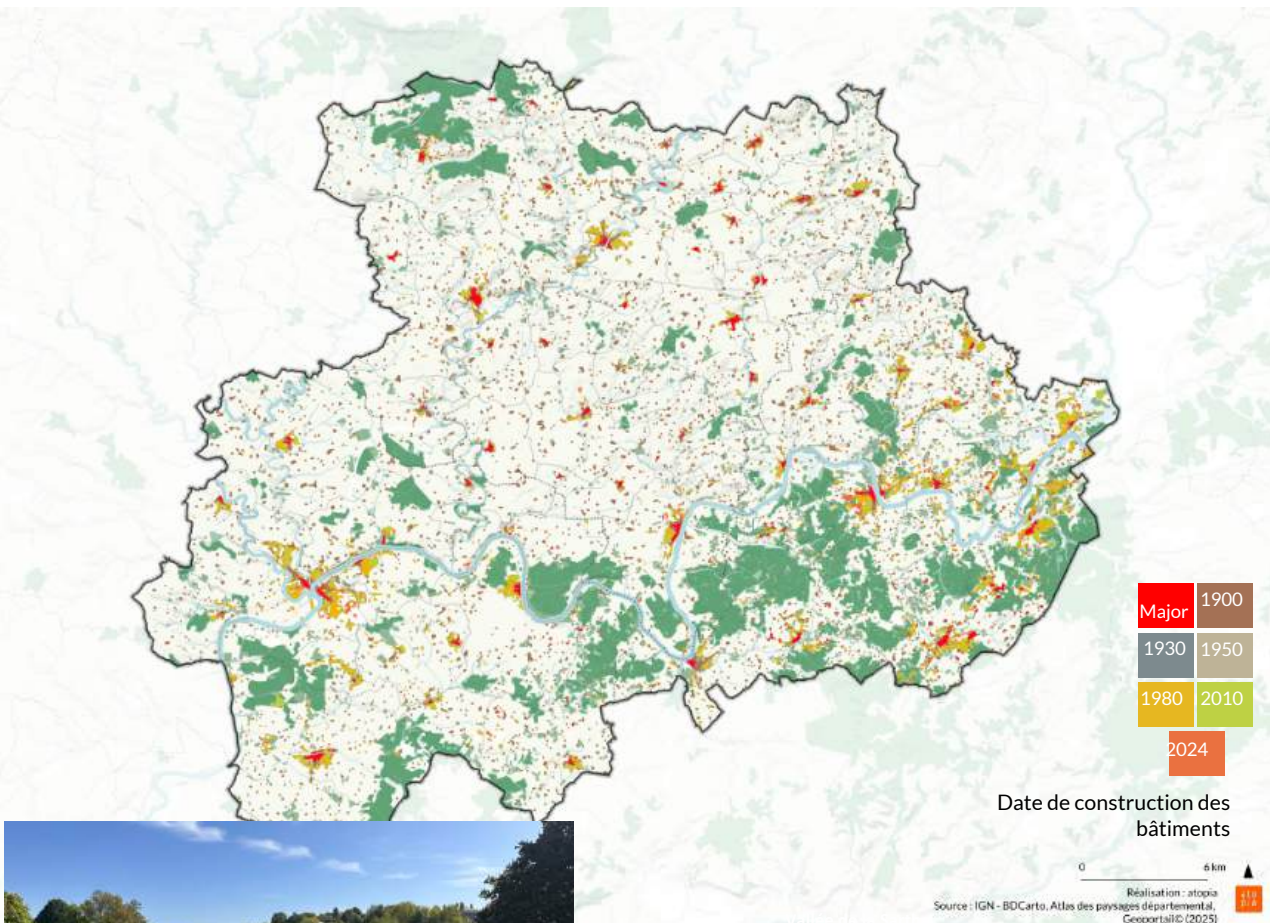


Une trame géographique et paysagère support de la richesse écologique locale

Le peuplement et les activités humaines se sont implantées historiquement le long des voies d'eau, permettant l'accès l'énergie, l'eau potable et les voies de communication.

L'eau comme marqueur identitaire fort.

Typologies des implantations bâties sur le territoire du Pays Vallée de la Sarthe



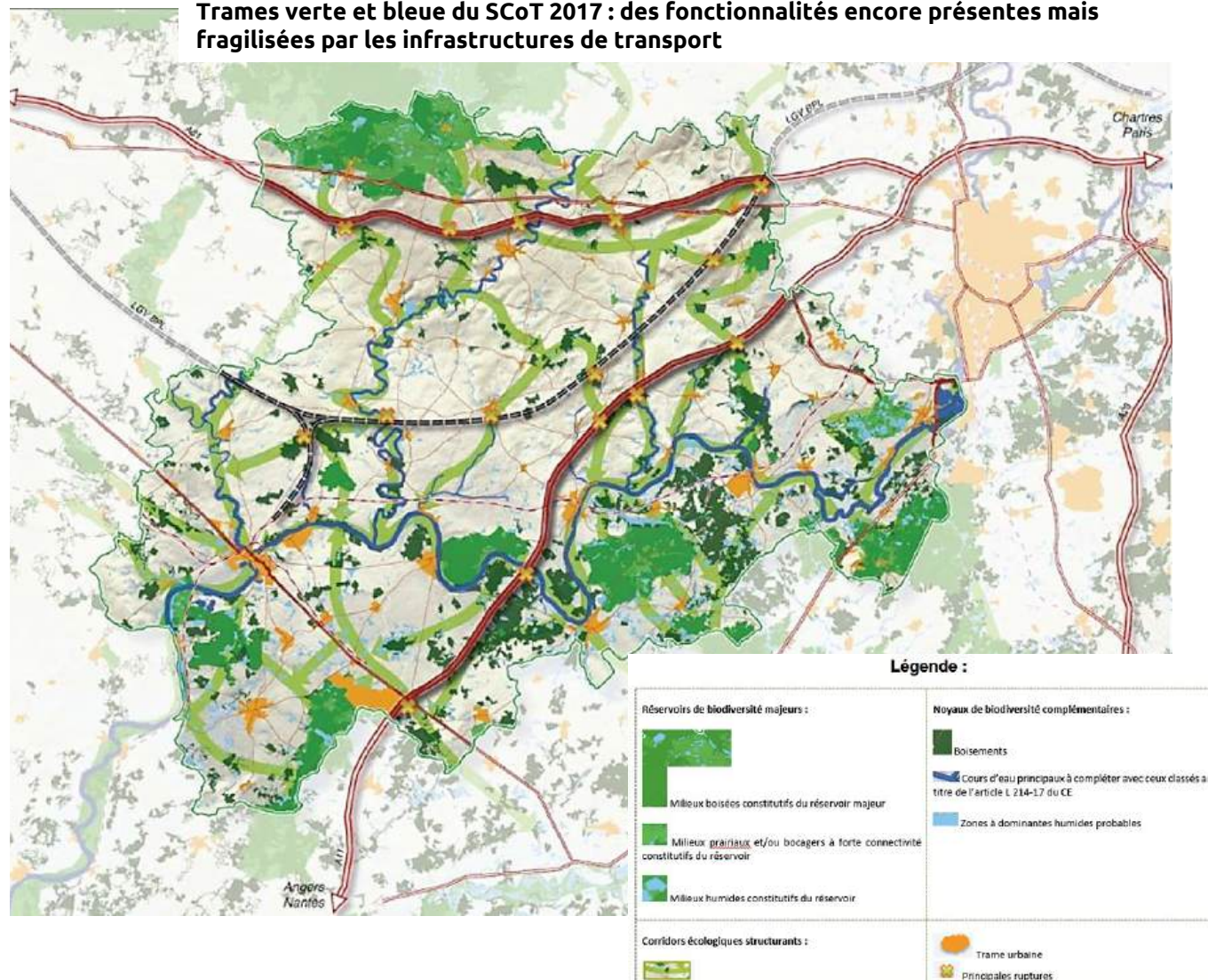
Une trame géographique et paysagère support de la richesse écologique locale

La trame verte et bleue du Pays Vallée de la Sarthe, identifiée au précédent SCoT, est encore d'actualité :

Le territoire est le maillon entre vallée de la Sarthe (au Sud) et Forêt de Charnie au Nord.

Les continuités écologiques mobilisent la diversité des milieux naturels (zones humides, prairies, bocage, boisement), **toutefois fragilisées par les ruptures** produites par les infrastructures de transports (routes, autoroutes, voies ferrées).

Trames verte et bleue du SCoT 2017 : des fonctionnalités encore présentes mais fragilisées par les infrastructures de transport



L'eau, une ressource partagée et fragile

Les prélèvements en eau sont estimés en 2022 à 22,8 Mm³ contre 18,6 en 2017, à 65,4 % dans les eaux superficielles.

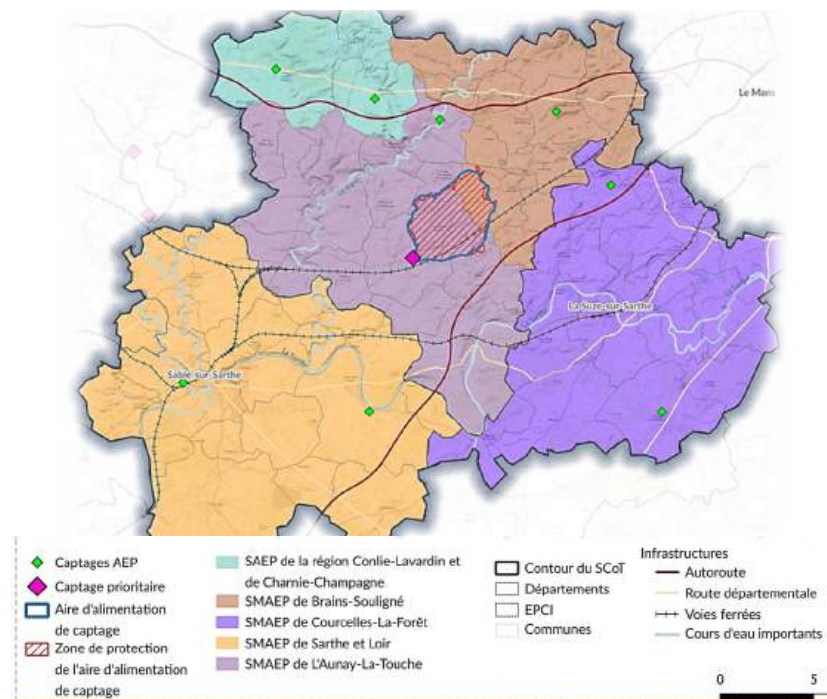
Destinations :

- 55 % à irrigation agricole ;
- 28 % des prélèvements pour l'AEP (6,5 Mm³) : 5 syndicats de gestion, 10 captages dont une prise d'eau au niveau de la Sarthe, 2 captages prioritaires (Le Thiel et La Touche).

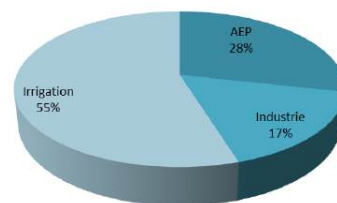
Zone de Répartition des Eaux de la nappe du Cénomani en sa partie est (décret du 11/09/2003).

Le territoire ne dispose pas de schéma d'alimentation en eau potable permettant d'avoir une vision prospective **mais est engagé dans un projet de territoire** pour la gestion de l'eau (PTGE) porté par l'EPTB Sarthe (réalisation d'une étude sur les volumes disponibles).

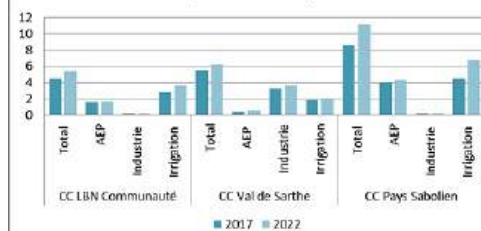
Répartition des 5 syndicats de gestion des eaux potables sur le Pays Vallée de la Sarthe



Prélèvement de la ressource au niveau du SCoT en 2022



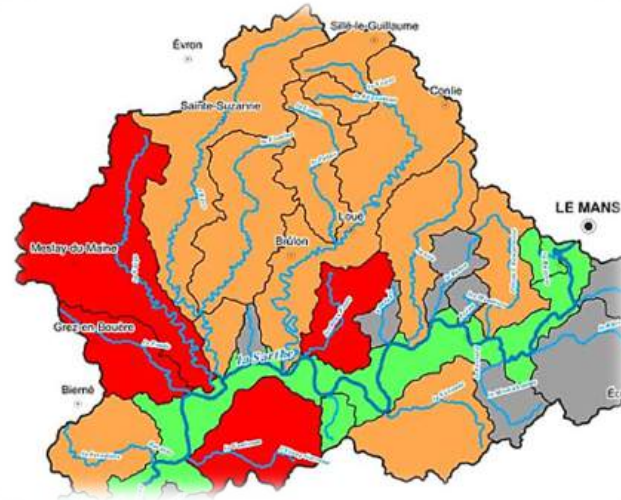
Prélèvement de la ressource au niveau de EPCI (en million de m³)



L'eau, une ressource partagée, fragile et fragilisée

L'eau est une ressource déjà sous pression :

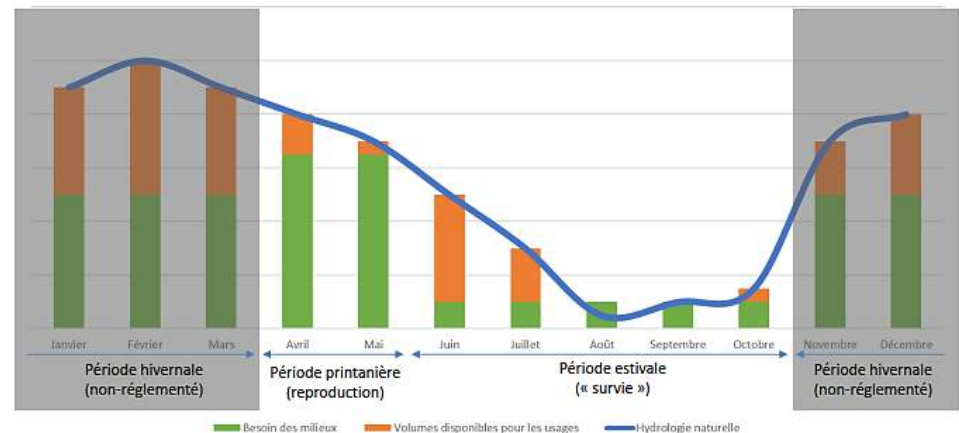
- Augmentation des prélèvements de l'ordre de 22% entre 2017 et 2022
- L'ensemble des bassins versants du territoire sont déficitaires : 4 présentant un fort déficit = La Vègre, La Taude, Les Deux-Fonds et La Voutonne
- Potentielle augmentation de ce déficit avec le changement climatique : diminutions des volumes disponibles à horizon 2070 allant jusqu'à -95% en août (risque d'assec / besoins accrus) avec une augmentation en octobre de +40 % (risque d'inondation).
- **Qualité écologique moyen** (Sarthe, Vègre, par ex.) à **médiocre** de certains bassins versants (le Fessard, l'Orne Champenoise, et L'Argance affluent du Loir).



Etat quantitatif en période d'été
(Etat quantitatif = volume prélevable total - volumes prélevés actuellement connus)

- Fort déficit quantitatif avéré
- Déficit quantitatif avéré
- Pas de déficit quantitatif avéré
- Absence de données

Schéma de principe méthodologique de détermination des volumes disponibles



L'eau, une ressource partagée, fragile et fragilisée

La qualité de l'eau conditionne aussi l'alimentation en eau potable, le fonctionnement des écosystèmes et les coûts de traitements.

Les masses d'eau du Pays Vallée de la Sarthe présentent des états chimiques ou quantitatifs mauvais, mais s'améliorent.

L'ensemble des communes du territoire sont classées en zone vulnérable aux nitrates.

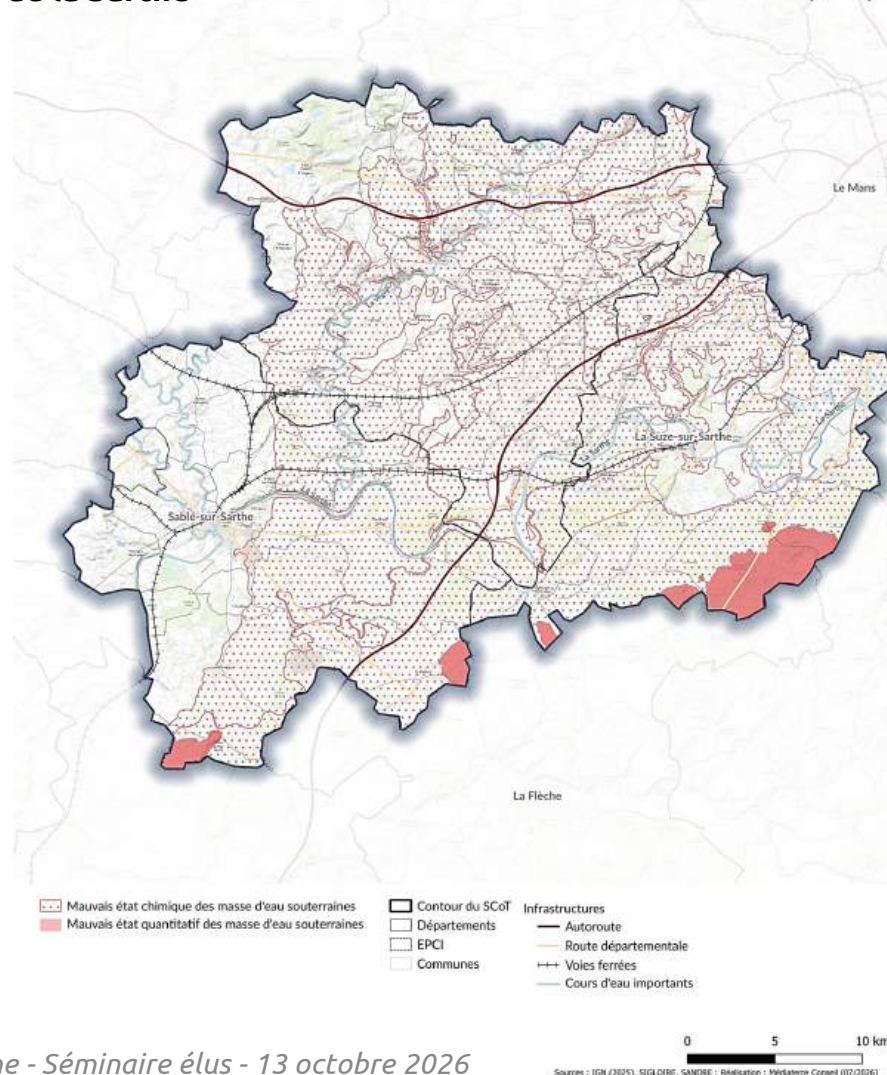
Evolution du nombre de masses d'eau suivant leur état chimique

	État des lieux 2019 SDAGE	Etat des lieux 2025 SDAGE
Bon état	3	4
Etat médiocre	5	4

Evolution du nombre de masses d'eau suivant leur état écologique

	État des lieux 2019 SDAGE	Etat des lieux 2025 SDAGE
Bon état	1	2
Etat moyen	12	10
Etat médiocre	4	3
Mauvais état	5	7

Qualité des masses d'eau souterraines du Pays Vallée de la Sarthe



Séquence 3 :

Eau et biodiversité, des ressources écosystémiques fragilisées

Les choix d'aménagement amont produisent des effets aval. Les interdépendances entre fonctions écologiques et fonctions anthropiques doivent être reconnues.

Comment garantir la qualité, la disponibilité et les fonctions écologiques de l'eau et des ressources plus largement ?

Séquence 4 :

Quels équilibres entre transitions et paysage en transformation ?

Une transition énergétique déjà engagée

Entre 2016 et 2024, la consommation énergétique a diminué de **4,9%**, les émissions de gaz à effet de serre de **16,7%** et la production d'énergies renouvelable a progressé de **47,8%**.

La révision du SCoT du Pays Vallée de la Sarthe dispose **donc d'une longueur d'avance** : la transition énergétique et climatique est engagée, les esprits déjà sensibilisés, notamment au travers des différentes politiques publiques en lien (PCAET, PPTE, SARHA, etc.)

Consommation énergétique du Pays Vallée de la Sarthe (2024)



Emission de gaz à effet de serre du Pays Vallée de la Sarthe (2024)



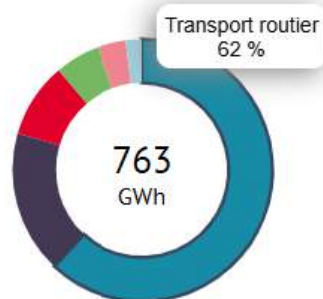
Production d'énergie renouvelable du Pays Vallée de la Sarthe (2024)



Une transition énergétique déjà engagée

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

LBN Communauté

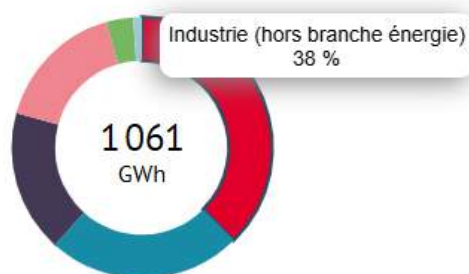


Les trois EPCI totalisent près de **2 600 GWh** de consommation d'énergie finale.

LBN (763 GWh)

Profil rural et routier : le transport routier domine tous les autres postes (62 %), conséquence d'un territoire peu dense traversé par les **autoroutes A81 et A11**.

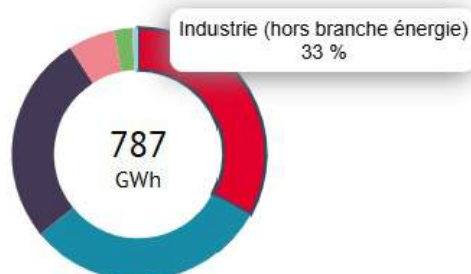
Pays sabolien



CC Pays sabolien (1 061 GWh)

Profil industriel : premier consommateur du territoire, tiré par l'industrie hors branche énergie (38 %), reflet d'un tissu productif dense (dont l'agro-alimentaire).

Val de Sarthe



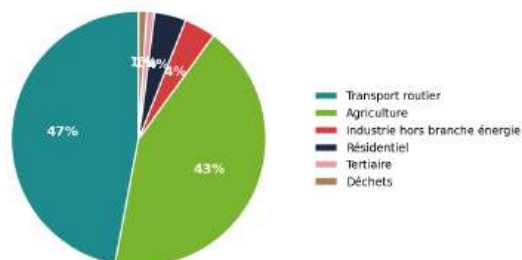
CC Val de Sarthe (787 GWh)

Profil intermédiaire : l'industrie reste en tête (33 %) mais le profil est plus équilibré entre secteurs.

Une transition énergétique déjà engagée

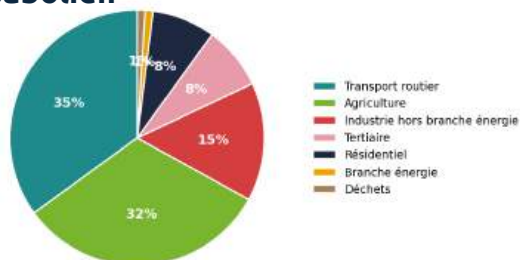
EMISSIONS DE GES

LBN Communauté



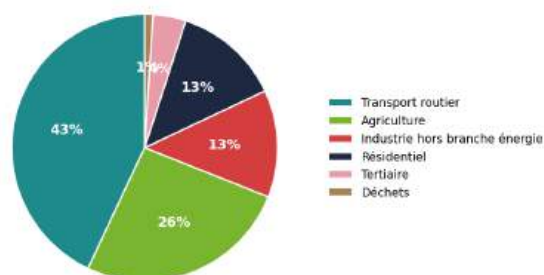
272 ktéqCO₂ • 15,2 téqCO₂/hab
Source : BASEMIS V8, Air Pays de la Loire — 2022

Pays sabolien



214 ktéqCO₂ • 7,5 téqCO₂/hab
Source : BASEMIS V8, Air Pays de la Loire — 2022

Val de Sarthe



152 ktéqCO₂ • 5,0 téqCO₂/hab
Source : BASEMIS V8, Air Pays de la Loire — 2022

Enjeu de
décarbonation des mobilités du quotidien

En 2022, les transports routiers sont le premier émetteur (41 %) devant l'agriculture (36 %), tandis que l'industrie (10 %) et le résidentiel (8 %) poursuivent leur repli.

Enjeu de
décarbonation de l'industrie et à équiper en ENR (*en cours*)

Cette distribution est très spécifique du profil rural et industriel du territoire : un habitat diffus très dépendant de la voiture, des axes autoroutiers structurants (A81, A11), et une agriculture d'élevage émettrice de méthane et de protoxyde d'azote.

Enjeu de
décarbonation des mobilités du quotidien

Une transition énergétique déjà engagée

86% de la production d'énergie et de chaleur est portée par le le bois-énergie, avec de fortes disparités entre EPCI (du fait de la présence de grosses chaufferies collectives et industrielles).

Les ENR progressent, en appui de des dispositifs photovoltaïque et de l'éolien terrestre.

Sur l'année 2025, le développement des ENR s'accélère : centrale solaire de Vion, Méthaniseur LG Biométhane, centrale photovoltaïque de Roëzé-sur-sarthe, Projet éolien émergent à Coulans-sur-Gée.

4 coopératives citoyennes d'énergie + 1 Plan de paysage de transition énergétique.



Production d'énergie renouvelable — données actualisées 2022 (BASEMIS® v8)

EPCI	Élec. EnR	Chaleur EnR	Prod. EnR totale*	Part EnR / conso finale
CC Val de Sarthe	12 GWh	139 GWh	231 GWh	29 %
LBN Communauté n)	23 GWh	29 GWh	132 GWh	17 %
CC Pays sabolien (Sablé)	8 GWh	95 GWh	160 GWh	15 %
Syndicat – Pays Vallée de la Sarthe	43 GWh	263 GWh	523 GWh	≈ 20 %

* Production EnR totale, toutes filières confondues.

Des ressources territoriales sollicitées et fragiles, mais porteuses de potentiels



Le bocage, les prairies, les sols, les boisements et l'eau constituent simultanément des ressources écologiques, productives, énergétiques, et paysagères.

Intimement liés à l'activité d'élevage, ils sont **fragilisés** :

arrachage des haies par remembrement agricole, artificialisation des sols par l'urbanisation, pollutions diffuses des sols et de l'eau, accentuation de la rareté.



Réseau de haies 2020



Linéaire total	
2020	6 066 km
2024	5 437 km
Densité moyenne	
2020	51 mL/ha
2024	46 mL/ha

Réseau de haies 2024



source : diagnostic charte forestières et bocagère - 2025



SCENARIOS D'ÉVOLUTION DES DEPARTS DE FEUX DANS LA SARTHE
(nombre de jours où le risque est élevé IFM > 40))

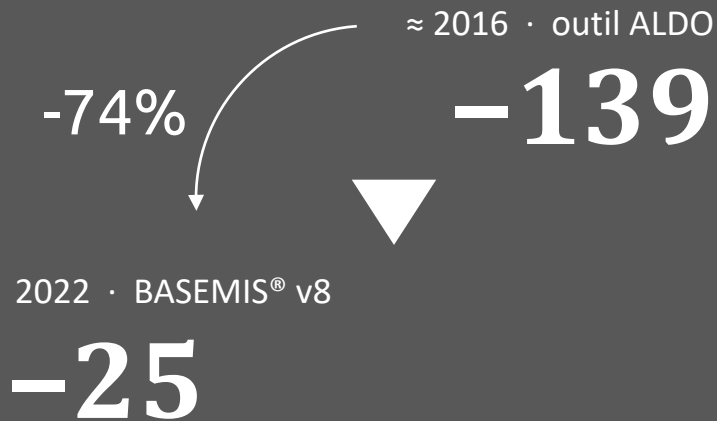
SCÉNARIO 8.5 (scénario très élevé)



Des ressources territoriales sollicitées et fragiles, mais porteuses de potentiels

La baisse de la séquestration carbone constitue un signal de vigilance sur l'évolution des sols, des haies, des prairies et des boisements.

STOCKAGE NET DU TERRITOIRE (kteqCO₂/an)



Le puits net en recul

Val de Sarthe -3 · LBN -7 · Pays Sabolien -15



LES CAUSES QUI SE CONJUGENT

Sécheresses et canicules répétées (2018-2022-2026), stress hydrique, dépérissement des chênaies et du pin maritime : les arbres meurent et relâchent du carbone.

Stressés par le manque d'eau, les peuplements croissent plus lentement et captent moins de CO₂ : **la capacité d'absorption diminue.**



Abattage d'arbres

L'augmentation des récoltes, dont une part sanitaire (évacuation des bois dépérissants), est comptabilisée comme une émission.

Urbanisation, imperméabilisation (~4 400 tCO₂/an), recul des prairies et arrachage du bocage déstockent le carbone des sols.

Des transitions mobilisant les mêmes espaces

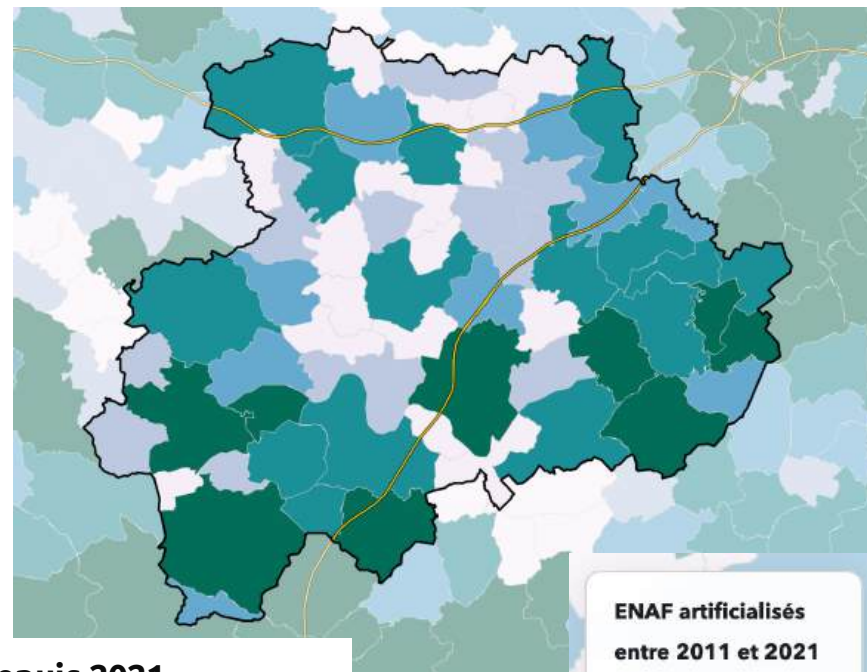
Entre 2011 et 2021, la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) a été importante (443 ha), en lien avec le développement résidentiel (desserrement de l'agglomération mancelle et du pôle sabolien) les infrastructures et des activités économiques.

Depuis 2021, état zéro de la trajectoire ZAN à 2050, la consommation d'ENAF :

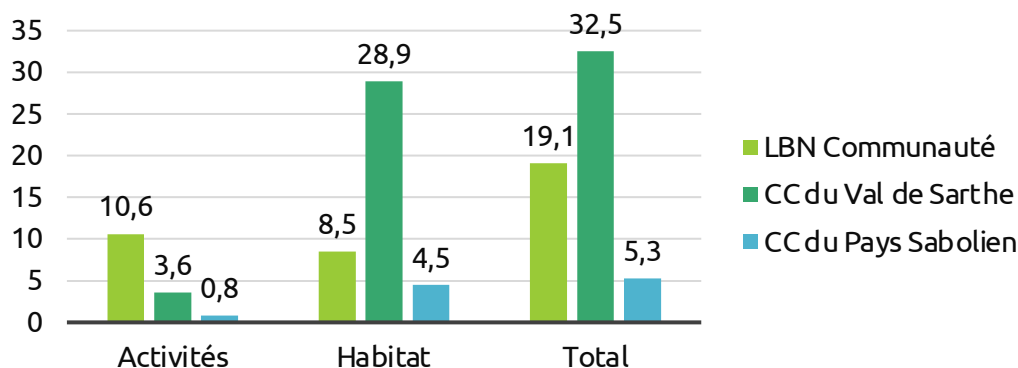
- a ralenti sous l'effet des diverses crises ;
- est décorrélée du ralentissement démographique.

Quelle trajectoire foncière pour quels besoins ?

Consommation d'espaces NAF entre 2011 et 2021



Consommation d'espaces NAF depuis 2021



Des transitions mobilisant les mêmes espaces

Des objectifs de transitions énergétique et de réduction des GES à mettre en œuvre de manière concomitante avec la trajectoire de Zéro Artificialisation Nette.

Des tensions sur les espaces déjà lisibles avec les projets PV au sol, la pression sur les terres, la vacance, besoins des ZAE.

Inverser le regard :

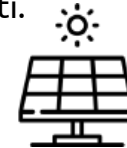
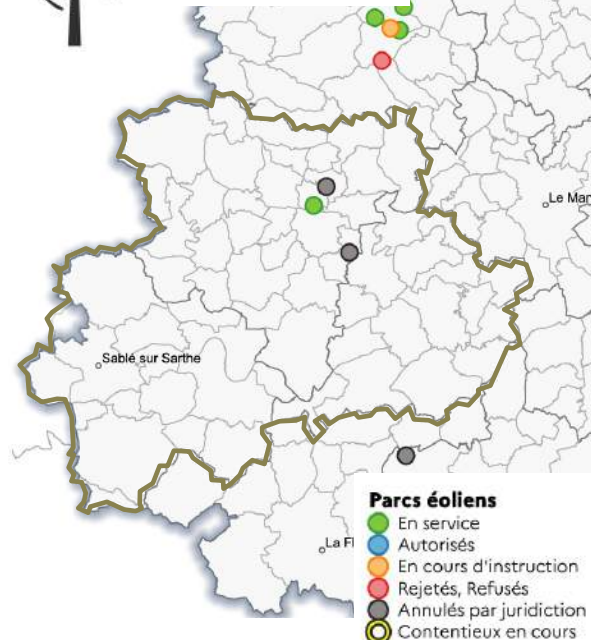
- Dépasser l'appréhension initiale du sol agricole comme variable des autres composantes : le sol = ressource alimentaire et écosystémique.
- Appréhender les synergies entre l'habitat, l'économie pour l'énergie dès lors qu'elle s'appuie sur l'existant bâti.



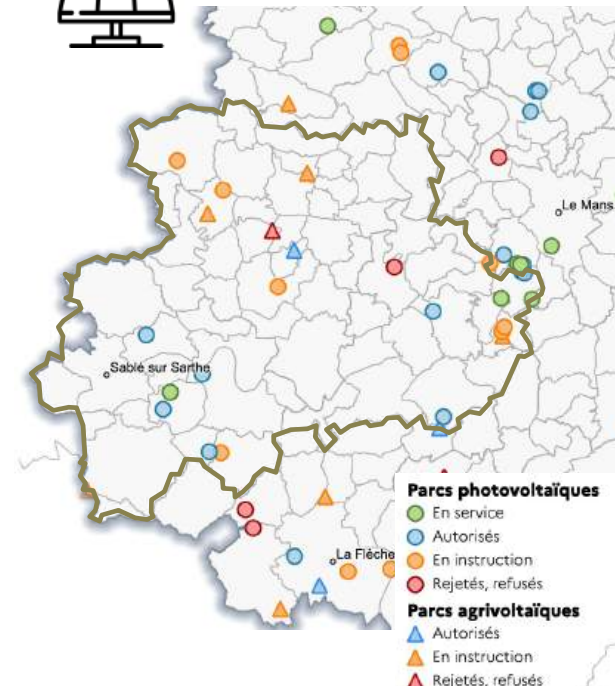
Unités de méthanisation



Parcs éoliens



Parcs photovoltaïques



Des transitions mobilisant les mêmes espaces

La transition énergétique engage l'aménagement du territoire, et donc directement le SCoT au travers de plusieurs leviers :



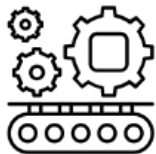
Sobriété

Réduire les besoins à la source (organisation collective et comportements individuels)



Rénovation du bâti

Améliorer le bâti ancien, énergivore, résidentiel comme tertiaire.
Améliorer le confort d'été, concilier performance et patrimoine.



Évolutions des systèmes productifs

Agriculture, industrie et artisanat
S'adapter aux aléas climatiques (sécheresses, gestion de l'eau), aux marchés et aux exigences de décarbonation.



Mobilités

Réduire les distances par l'organisation du territoire (proximité logements, emplois, services), alternatives à l'autosolisme, électrification du parc.

Une trame géographique et paysagère support de la richesse écologique locale

Le Pays Vallée de la Sarthe dispose de nombreux atouts touristiques liés **aux paysages et aux milieux naturels, à l'eau** (vallée de la Sarthe) **au patrimoine** (Brûlon, Solesmes, Asnières sur Vègre, Parcé), **à la gastronomie** (Sablé sur Sarthe, Loué) **et aux métiers d'art** (Malicorne-sur-Sarthe, île MoulinSart).

& une offre de loisirs avec la Vélobuissonnière, SpaycificZoo qui s'ajoute, met en réseau et valorise les atouts touristiques locaux.

Les Vallées de la Gée, de la Vègre et de la Sarthe créent le lien entre les différentes intercommunalités, pour une offre Pays unifiée.

Carte touristique

Source : Office de tourisme Pays Vallée de la Sarthe



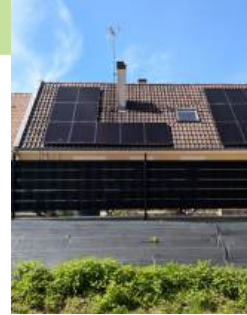
Le Paysage comme lecture transversale des transformations

Le paysage rend lisibles et visibles les évolutions agricoles, énergétiques, urbaines et économiques.

En cela, il constitue un outil d'appréhension et de compréhension des transformations territoriales :



1950

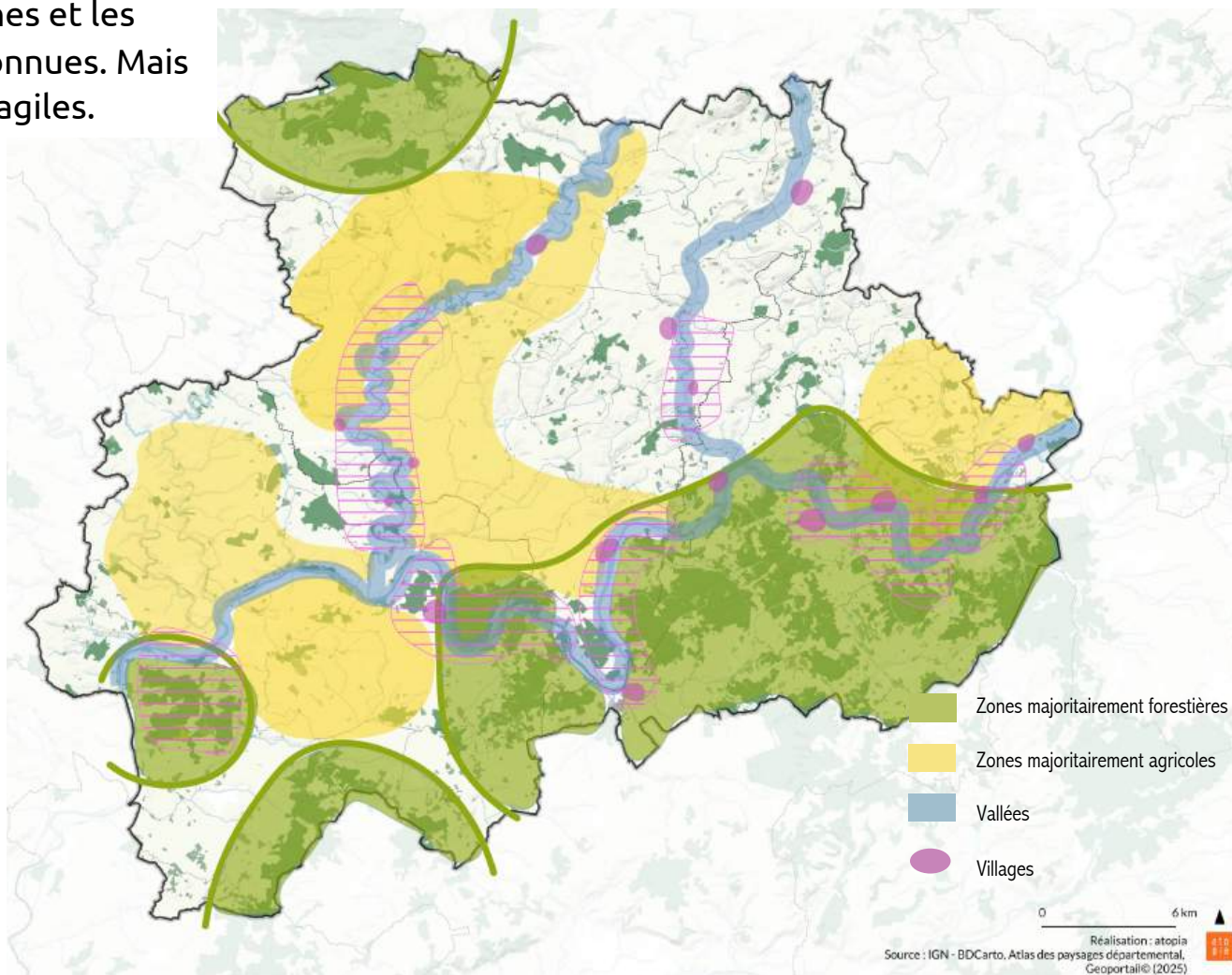


Aujourd'hui



Le Paysage comme lecture transversale des transformations

Les vallées, les bocages, les prairies, les boisements, les silhouettes urbaines et les vues constituent des qualités reconnues. Mais ce sont des valeurs sensibles et fragiles.



Séquence 4 :

Quels équilibres entre transitions et paysage en transformation ?

Comment conduire les transitions sans perdre les qualités paysagères, écologiques, agricoles et productives qui fondent l'identité du Pays Vallée de la Sarthe ?



Programme de l'après-midi

Atelier 1 45 min



5 min

Atelier 2 45 min



5 min

Restitution 30 min

Fin du séminaire 16h15



Merci de votre attention